

Vents modérés, beau et peu de changement dans la température.

CHARBONNIERE ST LAURENT LIMITEE

DU FLEUVE TEL. 437 - RUE MILLOT TEL. 3553

Le Nouvelliste

20e ANNEE.—No. 204

TROIS-RIVIERES, MERCREDI 3 JUILLET 1940

3 SOUS LE NUMERO

BOIS CHARBON HUILE

De qualité — Pesantur certifiée et contrôlée.

Quantité requise livrée à domicile promptement.

CHARBONNIERE ST LAURENT LIMITEE

DU FLEUVE TEL. 437 - RUE MILLOT TEL. 3553

Le roi Carol a-t-il abdiqué ?

La pression nazie-le ferait renoncer à la couronne.

Belgrade, 3 (P.A.) — On rapporte, dans les cercles diplomatiques, ce soir, que le roi Carol de Roumanie aurait dit aux membres de son cabinet, qu'il considérait un plan concernant son abdication à cause des développements des derniers jours, mais on dit qu'ils ont réussi à le persuader de continuer son règne.

Auparavant, le roi Carol avait reçu une note de protestation de la part des dirigeants des partis maintenant hors-la-loi et d'autres dirigeants qui ont blâmé pour la perte de la Bessarabie et de la Bukovine nord à la Russie Soviétique.

Les Russes s'emparèrent des territoires roumains, la semaine dernière, après avoir envoyé un ultimatum à la Roumanie.

Les princesses demeureront en Angleterre

Elles partageront le sort des autres petits Anglais.

Londres, 3 (P.C.) — Le Daily Mail rapporte, que le roi et la reine ont refusé d'acquiescer aux suggestions de milieux très influents d'envoyer la princesse Elizabeth et sa sœur la princesse Margaret-Rose, dans un des Dorn, en dehors du pays, afin de prévenir le danger d'une invasion allemande.

Des efforts répétés, afin d'obtenir de leurs Majestés que leurs enfants soient envoyés dans un pays plus sûr, ont reçu la réponse suivante:

"Nous envisageons tous un seul commun. Des milliers de parents sont forcés de garder leurs enfants à la maison. Nous préférons partager tous les périls des familles et des parents de ce pays."

Tous les essais dans le but d'envoyer les enfants royaux dans un autre pays ont été redoublés, dit le Daily Mail, depuis que la menace de l'invasion est devenue très vive. Mais, ajoute le journal, ils ont toujours reçu la même réponse, profondément significative des sentiments du Roi et de la Reine, dans le temps présent.

Les princesses ne sont pas vues en public, de ces jours. Les autorités du palais ont dit qu'elles étaient quelque part au pays, tout comme plusieurs autres enfants d'Angleterre.

Dans leur retraite, elles continuent leurs études, mais il n'y a aucun devoir de la cour.

3e attaque réussie contre le Scharnhorst

Depuis le début de la guerre, à la base navale de Kiel.

Londres, 3 (P.C.) — Le ministre de l'Air a annoncé, hier soir, que pour la troisième fois, dans la guerre, le Scharnhorst, navire de guerre allemand de 26 000 tonnes, avait été fort endommagé, au cours d'un bombardement, lundi soir, quand la Royal Air Force a attaqué le canal de Kiel importante base nazie, et les communications entre la Baltique et la Mer Noire.

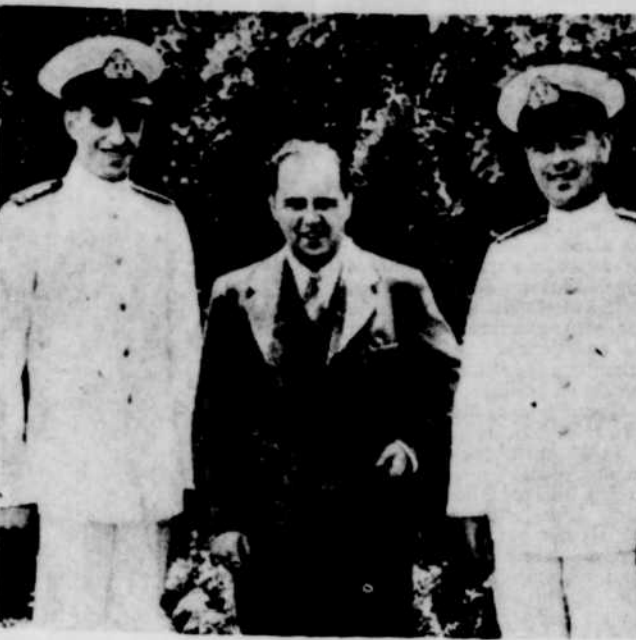
Quatre coups directs furent jetés sur le navire et sur le pont flottant où on était à la réparation, par un avion. Un deuxième appareil laissa tomber trois bombes qui explosèrent sur une embarcation près du navire, et provoquèrent un incendie.

Les avions anglais ont attaqué malgré le feu antiaérien ennemi. Un avion anglais a été atteint, mais a pu revenir à sa base.

L'attaque de Kiel a duré une heure et a été continuellement poursuivie.

La Royal Air Force a aussi attaqué les raffineries de pétrole de Hambourg, un viaduc à Hamm, un important objectif militaire à Duisburg et l'avionnerie de Delichhausen, près de Brême, ainsi que les aérodromes de Wesel, Cologne et Venlo, et la base pour hydravions de l'Empire. Dans toutes ces opérations, seulement quatre avions ne sont parvenus, dit le ministre de l'Air. Durant la journée, hier, de lourdes explosions ont été entendues, du côté français de la Manche, ce qui fait croire à la bombardement, par la Royal Air Force, d'un nouveau raid de Force contre la côte française occupée par les Allemands.

Ils devront combattre aussi



Des précautions sont prises, par le gouvernement canadien, dans le but de faire écrire l'histoire de la participation du pays dans la présente guerre. Des démarches sont présentement faites sous la direction du lieutenant John Farrow, pour écrire le relevé des activités navales canadiennes. On voit, sur cette photo, Alfred Tate et George Lawrence, journalistes de Toronto, ainsi que Gerald Richardson, photographe, de Toronto également, qui participent aux activités militaires canadiennes afin d'en faire le relevé.

Le mode de calcul de la taxe sur l'électricité cause une grave injustice au Québec

Déclare aux Communes M. Hervé Brunelle, M.P., de Champlain.—20.7% de tout l'impôt est versé par les Québécois.— Le chômage

Ottawa, 3 (Spécial au Nouvelliste) — Le mode de calcul de la taxe sur l'électricité cause à l'heure présente, une grave injustice à la province de Québec. C'est ce qu'a démontré, hier soir, à la Chambre des Communes, M. Hervé Brunelle, député libéral de Champlain, qui fut le seul parlementaire de langue française à parler durant la seconde journée du débat sur le budget. "Bien qu'elle soit toujours la même, la taxe sur l'électricité utilisée au Canada pour les besoins domestiques, notre province ne verse pas moins de ce chef s'écrivant à 20.7 pour cent de l'impôt global. Et, au Manitoba, où la consommation de l'électricité domestique n'est que de 18.6 pour cent, la proportion de l'impôt payé ne s'élève qu'à 7.9 pour cent. Voilà une injustice flagrante à corriger."



Sans s'opposer aux fermes remarques du député de Champlain, l'hon. J. L. Ralston, ministre des Finances, expliqua les raisons d'être du présent mode de calcul de l'impôt sur l'électricité.

M. Brunelle souleva une autre question de premier plan, celle de la réduction des tarifs ferroviaires sur le transport des céréales de l'ouest à destination de l'Est. "Car," dit-il, "la vente, dans Québec et Ontario pour l'alimentation du bétail, du blé de moindre qualité, compenserait beaucoup les fermiers des prairies de la perte d'un grand nombre de marchés. M. Brunelle a dit que c'était une pitié de constater qu'aucun système efficace n'avait été élaboré pour garder les jeunes gens sur les fermes, au lieu de leur permettre de se rendre dans les villes et de grossir les allocations de secours. M. Brunelle a demandé une conférence entre les autorités fédérales, et les gouvernements des provinces pour déclencher un mouvement national de retour à la terre.

Au cours de la séance tenue, hier soir, les Communes ont discuté un bill pour incorporer une banque provinciale albertaine se-

lon les données proposées par les députés de la Démocratie nouvelle. Ce bill a soulevé l'opposition du colonel Ralston, ministre des Finances et du chef de l'opposition conservatrice, M. Hanson et a été remis à plus tard, sans avoir reçu sa 2e lecture, à la fin de l'heure réservée aux membres de la Chambre qui ne sont pas ministres.

Représentant le débat du budget, la Chambre a reçu de Victor Quélus, néo-démocrate, Acadie, un amendement à l'amendement des CCF au budget, pour demander à la Banque du Canada d'émettre des devises, et du crédit.

L'amendement CCF devint la Chambre propose l'absorption de 110 pour cent des profits excessifs, durant la guerre, au lieu de 75 pour cent.

Voici, extrait du texte officiel des débats, le discours du député de Champlain:

LE PIRE EST A VENIR
Le présent débat permet aux membres de la Chambre de faire des observations de portée générale et je saisis cette occasion de dire quelques mots. L'exposé budgétaire nous force à nous rendre compte, si nous ne le comprenons pas déjà, que nous sommes en guerre pour tout de bon. Malgré l'imposition de nouvelles taxes et l'accroissement d'anciennetés, nous devons faire face à un énorme déficit. Apparemment, le pire n'est pas encore passé. Il faut pourtant marcher de l'avant et faire, contre fortune bon cœur. Il faut faire, actuellement, de peur de blesser certaines convictions, ce qu'on pouvait dire et proposer ouvertement en temps normal. Une seule chose importe, cependant, gagner la guerre dans laquelle nous nous sommes engagés volontairement et de plein gré.

Mais la guerre actuelle, pour terrible qu'elle soit, n'entraîne pas, même si nous la perdions, — de quoi Dieu nous préserve — la fin du monde. Elle peut, cependant, je me hâte de l'ajouter, causer la perte de certains avantages auxquels nous tenons beaucoup. Malgré tout à la fin du conflit la population en général et la jeunesse en particulier, voudraient mener une vie normale et raisonnablement à l'aise. J'ai été heureux de constater dans le discours du trône que le gouvernement se préoccupe de l'après-guerre. C'est ce qui explique le passage suivant que renferme le document:

L'APRES-GUERRE
"Bien que la présente session du parlement doive nécessairement s'occuper surtout de l'effort de guerre du Canada et des moyens les plus nécessaires à la victoire finale, mes collègues, sont d'avis que, autant que possible et en dépit de la violence des combats..." (Suite à la page 4)

Le Canada complètera seul les 2 plans d'entraînement aérien

C'est ce que déclare l'hon. C. D. Howe aux Communes parce que l'industrie de l'aviation pourra répondre à toutes les demandes.

Ottawa, 3 (P.C.) — Confiant de voir l'expansion de l'industrie canadienne de l'aviation répondre à toutes les nouvelles demandes, l'hon. C. D. Howe, ministre des Munitions, a dit hier, que le gouvernement pourrait compléter les 2 plans d'entraînement aérien du Canada et de l'Empire, du moins pour la production, sans secours d'outre-mer.

La majeure partie du plan original, couvrant une période de deux ans, a été concentrée sur une période d'un an. On prévoit en masse les avions de l'entraînement primaire, et la construction des avions avancés rédu-

ite aux besoins les plus urgents. Cette déclaration a été le fait de la journée. Plusieurs déclarations ont aussi été faites, au sujet de l'aviation ce qui laisse voir que le Canada prend vraiment l'initiative de promouvoir et accélérer la force aérienne de l'Empire.

M. Howe a aussi annoncé que R. P. Bell, Halifax, avait été nommé au comité exécutif du ministère du ravitaillement et des Munitions, avec responsabilité de coordonner la production d'armes de guerre.

La Roumanie compte sur Berlin pour reprendre la Bukovine et la Bessarabie

Raids nazis qui font 12 morts en Angleterre

Et 123 blessés. — La plus grosse liste de victimes de la guerre.

Londres, 3 (P.C.) — Le ministère de la Sécurité interne annonce aujourd'hui que douze personnes ont été tuées et 123 blessées, hier soir, au cours de raids allemands contre des villes de la côte du nord-est.

C'est la plus grosse liste de victimes faites depuis que les Nazis ont commencé leurs raids contre la Grande-Bretagne, il y a deux semaines, d'abord la nuit, puis, depuis deux jours, le soir, alors que le jour n'est pas fini.

Des éclats de bombes et de verre et les débris ont fait la plupart des blessés. Les bombes ont atteint au moins trois villes de la côte du nord-est, et plusieurs autres sont tombées en pays ouvert, au sud-ouest.

On a déjà reçu 100,000 demandes de passeports

Cette formalité est devenue une affaire importante.

Ottawa, 3 (P.C.) — L'émission des passeports est devenue une affaire importante. Le premier ministre King a dit hier, aux Communes que l'on fait tous les efforts pour faire face à la situation créée par le nouveau règlement des Etats-Unis exigeant un passeport pour l'entrée des touristes canadiens.

Dans l'intervalle, les autorités proposées aux passeports ont déjà reçu 100,000 demandes et ont envoyé 75,000 blancs de demande aux endroits où ils pourront être perçus par ceux qui se proposent de visiter les Etats-Unis.

Le personnel en charge des passeports à Ottawa, a été augmenté de 2 à 60. On reçoit tous les jours des milliers de demandes de renseignements.

Le département a institué un bureau à Windsor, Ontario, où la traversée de la frontière, jusqu'à présent, était l'affaire la plus simple. Il y a un autre bureau, dans le sud de la Colombie-Britannique, et des fonctionnaires en charge peuvent être envoyés à St-Stephen, Nouveau-Brunswick, et autres, points de la frontière.

Au nouveau prix de \$1, pour des passeports spéciaux d'un an aux Etats-Unis, les autorités croient pouvoir bientôt régler la situation.

Les Canadiens habitant aux Etats-Unis et qui se trouvent à visiter le Canada sans avoir produit de permis de revenir sont cependant dans une situation quelque peu compliquée. Il sera nécessaire, explique-t-on au consulat des Etats-Unis qu'ils obtiennent de nouveaux permis pour retourner aux Etats-Unis, mais, on n'a pas encore décidé s'il leur faudrait des passeports.

Avions roumains surpris en pays bulgare

La Bulgarie aspire à Dobruja, mais observe le plus grand calme

Sofia, Bulgarie, 3. (P.A.) Deux avions de guerre roumains ont survolé le port bulgare de Ruse, sur le Danube, et ont été attaqués par les canons anti-avions bulgares. La Bulgarie n'a jamais été aussi calme, ne donnant aucun signe de préparatifs militaires, semblables à ceux faits par la Hongrie pour appuyer ses demandes à la Roumanie, pour la possession de la Transylvanie.

On a appris, hier soir, que plusieurs soldats et officiers bulgares ont reçu de courtes permissions. Il apparaît également, que tandis que la Bulgarie lutte anxieusement pour reconquérir le Dobruja sud, de la Roumanie, elle espère encore obtenir une révision pacifique des frontières traitées de guerre.

La Légion Etrangère dispersée



Le teneur d'un rapport de la British Broadcasting Corp. entendu à New-York, par la National Broadcasting Co., le 2 juillet, est que la Légion Etrangère se disperse, à la suite de la signature de l'armistice. L'annonceur, parlant en français, a dit que les soldats de la Légion qui avaient combattu en Norvège et qui sont retournés en Angleterre, combattront aux côtés du général Charles de Gaulle.

La peine de mort réclamée contre certains traîtres

Contre ceux qui se rendront coupables de crimes moins graves on demande l'emprisonnement à vie. — Aux Communes

Ottawa, 3 (P.C.) — Reconnaisant le péril de l'infâme "Seconde loi", le comité de la défense du Canada, aux Communes, a recommandé au parlement, hier, la peine de mort pour certaines activités de trahison et la prison à vie pour les autres.

Dans un rapport préliminaire, le comité a proposé des clauses quelque peu semblables à celles votées en Grande-Bretagne, dans la loi de trahison de 1940.

Le comité a recommandé la peine de mort contre quiconque agira les forces ennemies, empêchera d'agir les forces de Sa Majesté ou mettra leur vie en danger.

Les actes moins graves, mais de nature à aider l'ennemi, à nuire à la sécurité publique pour la défense du Canada ou à la poursuite efficace de la guerre, peuvent être condamnés à la prison pour la vie.

(Suite à la page 7)

Les visées russes sur les Dardanelles se précisent

Staline réussira-t-il là où les tsars ont échoué? — Les Russes les convoitent depuis le règne de Pierre le Grand.

(Par Wade Werner, ancien directeur du bureau de la Presse Associée à Moscou)

Les visées séculaires de la Russie sur le Bosphore et les Dardanelles, pour toutes les issues de la mer Noire, pour promouvoir son programme d'impérialisme, inaugurer la politique de l'expansion au sud, politique suivie par tous ses successeurs, y compris Staline.

Pierre commença la guerre contre la Turquie, principal obstacle à toute campagne russe vers les courants chauds. L'attaque échoua, comme les tentatives de (Suite à la page 7)

Le comité militaire du sénat a approuvé le choix de Stimson

Au poste de secrétaire de la guerre, après deux heures d'interrogatoire, où il se déclara favorable à l'envoi de troupes au dehors.

(Par Richard Turner, de la Presse Associée)

Washington, 3. (P.A.) — Le comité militaire du Sénat a approuvé, hier, le choix de Henry Stimson, républicain, comme secrétaire de la Guerre, après deux heures d'interrogatoire, qui ont donné lieu à la production de déclarations à l'effet que ce candidat était opposé à l'envoi de troupes de l'autre côté des frontières des Etats-Unis, à moins d'une menace à la protection du pays.

En même temps, le comité naval du Sénat a posé question au colonel Frank Knox, candidat républicain, pour le secrétariat de la Marine, ce dernier a déclaré qu'il n'avait jamais réclamé d'appui militaire pour les Alliés. On a retardé toute décision sur sa nomination, jusqu'à aujourd'hui.

Le désir de la Russie de posséder les détroits ouvrant sur la Méditerranée remonte à Pierre le Grand, despote du 17e siècle, qui, déterminé à créer une grande marine russe, pour promouvoir son programme d'impérialisme, inaugurer la politique de l'expansion au sud, politique suivie par tous ses successeurs, y compris Staline.

Pierre commença la guerre contre la Turquie, principal obstacle à toute campagne russe vers les courants chauds. L'attaque échoua, comme les tentatives de (Suite à la page 7)

Staline réussira-t-il là où les tsars ont échoué? — Les Russes les convoitent depuis le règne de Pierre le Grand.

(Par Wade Werner, ancien directeur du bureau de la Presse Associée à Moscou)

Les visées séculaires de la Russie sur le Bosphore et les Dardanelles, pour toutes les issues de la mer Noire, pour promouvoir son programme d'impérialisme, inaugurer la politique de l'expansion au sud, politique suivie par tous ses successeurs, y compris Staline.

Pierre commença la guerre contre la Turquie, principal obstacle à toute campagne russe vers les courants chauds. L'attaque échoua, comme les tentatives de (Suite à la page 7)

Staline réussira-t-il là où les tsars ont échoué? — Les Russes les convoitent depuis le règne de Pierre le Grand.

(Par Wade Werner, ancien directeur du bureau de la Presse Associée à Moscou)

A condition qu'elle renoncât aux garanties des Alliés

On croit que cette aide viendra maintenant que la Roumanie s'est livrée à l'influence nazie. — Le cas de la Hongrie.

Bucarest, 3 (P.A.) — Constantine Argetoianu, ministre des Affaires Etrangères, a indiqué hier, que la Roumanie prévoit l'aide du Reich pour reprendre les provinces de Bukovine et de Bessarabie, au cas où elle vient de perdre à la Russie. Il a dit au comité des Affaires Etrangères de la chambre des députés que ces provinces restent et resteront roumaines et qu'une des raisons majeures au consentement donné aux réclamations russes était le manque d'ami et d'appui de la Roumanie.

Ceci confirmerait la rumeur que l'Allemagne ne répondrait à l'appel de secours de la Roumanie que lorsque cette dernière romprait avec les Alliés pour entrer dans la sphère de l'influence politique nazie. C'est maintenant chose faite, et des bombardiers allemands viennent d'arriver à Brasov.

"L'insécurité des frontières, avec la Bulgarie et la Hongrie nous force à renoncer à la Bessarabie et à la Bukovine du nord, dit-il. Mais le gouvernement a constaté que les garanties franco-britanniques sur l'indépendance roumaine nous nuisaient au lieu de nous aider."

Dans l'intervalle les Russes dépêchent des ingénieurs, des experts en agriculture, des officiers du service secret et des divisions fraîches de l'armée rouge en Bessarabie et en Bukovine du nord, pour répandre le communisme aussi vite que possible sur les régions conquises.

Par ailleurs le plénipotentiaire extraordinaire de l'Allemagne, Richard Beubacher, ancien maire de Vienne, est parti en automobile pour la Bessarabie, pour veiller sur les intérêts et les propriétés des Allemands forcés d'évacuer les provinces perdues.

Le gouvernement roumain a accusé la Hongrie de tenter de fomenter une révolution, parmi les 1,500,000 Magyars de la Transylvanie, pour faciliter l'entrée éventuelle de l'armée hongroise dans cette vaste et riche province.

(Suite à la page 7)

Ottawa crée un office du contrôle des industries

Dans le but de mobiliser l'industrie canadienne pour fins de guerre. — Les attributions de ce nouvel organisme central.

Ottawa, 3 (P.C.) — D'autres mesures pour mobiliser l'industrie canadienne pour fins de guerre, en créant un office de contrôle des industries, en temps de guerre, ont été prises ce matin d'un arrêté ministériel publié hier soir.

Cet office comprendra les contrôleurs des diverses sections du ministère du Ravitaillement et des Munitions, et chacun aura des pouvoirs radicaux pour diriger l'industrie vers les besoins imposés par la guerre.

L'office se choisira, un président parmi ses membres, qui comprendront Hugh Seawley, Ottawa, contrôleur de l'acier; C. C. Bats-

man, de Toronto, contrôleur de la production des métaux; H. R. McMillan, Vancouver, cont. du bois de construction et R. Cottrill, Toronto, contrôleur du pétrole.

Les contrôleurs sont investis de certains des vastes pouvoirs conférés au ministre des Munitions et du Ravitaillement, l'hon. Howe, pour conserver, coordonner, restreindre et réglementer certaines provisions essentielles.

Le contrôleur MacMillan, par exemple, peut acheter, s'approprier, exproprier ou acquérir autrement, entreposer, transporter, (Suite à la page 7)

L'Allemagne a perdu 27,074 soldats depuis le dix mai

Au cours de la campagne contre les Pays-Bas et la France d'après le haut-commandement allemand. — Enormes pertes alliées.

Berlin, 3. (P.C.) — Le haut commandement allemand, dans un rapport qu'il a communiqué, hier, dit que dans la campagne contre les Pays-Bas et la France, depuis le 10 mai dernier, un total de 27,074 soldats allemands avaient été tués; 111,034, de blessés et 17,384 manquant à l'appel.

(Hitler avait auparavant annoncé que le total des morts, des blessés et des disparus, dans la campagne de la Norvège était de 5,296. Dans la campagne polonaise, le total avait été fixé à 44,298.)

Les pertes alliées, déclare le haut commandement allemand, sont, depuis le 4 juin dernier, de 792 avions et 27 ballons. Depuis le milieu de mai, dit le rapport, 400,000 tonnes de navigation marchande ont été coulées par les sous-marins et depuis le 3 juin, les pertes navales alliées totales infligées par les forces aériennes allemandes sont de 290,000 tonnes.

Aucun commentaire n'a été fait par le commandement des forces alliées, après ces déclarations.

D'autres sources allemandes ont dit que l'Europe est à l'adopter à un ordre économique d'inspiration allemande.

Ses rapports ont révélé que la Suède avait promis à Berlin de lui vendre 3 fois autant de papier qu'auparavant; que presque toute l'exportation de poisson, de bois et de métal de la Norvège est dirigée vers l'Allemagne et que les exportations de la Finlande à ce même pays augmentent de 75 pour cent sur celles de l'an dernier.

Il faut à un montant raisonnablement limité d'inflation comme mesure de guerre, mais il ne blâme pas le gouvernement de ne pas employer ce moyen, vu le danger d'une inflation qui dépasserait les limites.

M. Hanson approuve le budget en général et n'en critique que certaines parties de l'application. Il regrette l'absence d'une taxe sur les liqueurs, disant qu'une taxe d'au moins une cent le gallon sur l'essence était prévue et aurait dû être fixée.

L'imposition de la taxe du revenu ne semble pas juste pour (Suite à la page 7)

sous-marins et depuis le 3 juin, les pertes navales alliées totales infligées par les forces aériennes allemandes sont de 290,000 tonnes.

Aucun commentaire n'a été fait par le commandement des forces alliées, après ces déclarations.

D'autres sources allemandes ont dit que l'Europe est à l'adopter à un ordre économique d'inspiration allemande.

Ses rapports ont révélé que la Suède avait promis à Berlin de lui vendre 3 fois autant de papier qu'auparavant; que presque toute l'exportation de poisson, de bois et de métal de la Norvège est dirigée vers l'Allemagne et que les exportations de la Finlande à ce même pays augmentent de 75 pour cent sur celles de l'an dernier.

Il faut à un montant raisonnablement limité d'inflation comme mesure de guerre, mais il ne blâme pas le gouvernement de ne pas employer ce moyen, vu le danger d'une inflation qui dépasserait les limites.

M. Hanson approuve le budget en général et n'en critique que certaines parties de l'application. Il regrette l'absence d'une taxe sur les liqueurs, disant qu'une taxe d'au moins une cent le gallon sur l'essence était prévue et aurait dû être fixée.

L'imposition de la taxe du revenu ne semble pas juste pour (Suite à la page 7)

M. Hanson approuve le budget en général et n'en critique que certaines parties de l'application. Il regrette l'absence d'une taxe sur les liqueurs, disant qu'une taxe d'au moins une cent le gallon sur l'essence était prévue et aurait dû être fixée.

L'imposition de la taxe du revenu ne semble pas juste pour (Suite à la page 7)

Le Nouvelliste

Fondé en 1920
Journal quotidien publié aux Trois-Rivières par
la Cie de Publication du Nouvelliste, Ltée.
865, rue Sainte-Marguerite
Téléphone: Echange privé—No. 3000

Bureaux à Shawinigan Falls:
684, 5ème Rue. — Téléphone 1400

EMILE JEAN, Directeur-gérant

Services de nouvelles
La Presse Canadienne, la Presse Associée (E.U.),
l'Agence Reuter et l'Agence Havas (Europe).
Correspondants dans tous les centres du district.

Membres de la Canadian Daily Newspapers Association
et de l'Audit Bureau of Circulations.

Représentants:
CANADA: J.-B. Rathbone, Montréal et Toronto.
ÉTATS-UNIS: Gilman, Nichol & Ruthman, New-
York, Chicago, Boston, Philadelphie, Détroit,
et San Francisco.

ABONNEMENTS: Livraison à domicile aux Trois-
Rivières: \$6.00 par année; livraison par maille au
Canada: \$5.00 par année; aux États-Unis: \$6.00
par année.

Trois-Rivières, le mercredi 3 juillet 1940

Parents, coopérez avec l'Oeuvre des Terrains de Jeux

Des oeuvres qui touchent à l'enfance en vacances, il n'en est certes pas de plus intéressante que l'Oeuvre des Terrains de Jeux, fondée en notre ville et qui dès l'an dernier, en dépit de faibles ressources et d'un manque de terrains de jeux, n'en obtint pas moins un remarquable succès.

Cette année son initiative se développe et s'affirme sur un plan plus vaste. L'oeuvre est en plein épanouissement. Ses dirigeants lui apportent une expérience mûrie, un dévouement inlassable, une profonde connaissance de l'enfance. Cependant elle ne saurait atteindre au but fixé que si les parents des enfants consentent à coopérer avec ceux qui se consacrent à la protection physique, morale et religieuse de ces petits durant le temps des vacances.

Bien que les terrains de jeux ne soient ouverts aux enfants que depuis peu, on se rend compte de l'excellente discipline qui y domine. Le bureau de direction ne néglige rien pour se tenir en contact direct avec les parents des enfants.

Il vient d'établir un système de contrôle par lequel les parents pourront, s'ils veulent accomplir leur devoir, se rendre compte chaque jour que leurs enfants ont réellement fréquenté les terrains de jeux de telle heure à telle heure, tant l'avant-midi que l'après-midi. Ceci représente un rouage important de l'oeuvre. C'est très bien pour les parents de vouloir que leurs enfants s'amuse sous le contrôle de l'Oeuvre des Terrains de Jeux, mais ils manqueraient à leur devoir s'ils ne consentaient pas à coopérer de façon constante. Tout n'est pas de signer une carte d'inscription et de dire à son enfant "Tu iras au terrain de jeux". Il faut s'assurer qu'il y va de fait. Les billets de présence permettront aux parents de se renseigner. Grâce à eux les enfants ne pourront pas tromper leurs parents et les laisser sous l'impression qu'ils ont fréquenté le terrain de jeux alors qu'ils couraient la rue ou les bois, souvent en compagnie de mauvais copains.

L'Oeuvre des Terrains de Jeux peut rendre de précieux services. Cela cependant ne dépendra pas uniquement de ses dirigeants. Dans une large mesure elle ne saurait remplir son rôle si les parents lui font grise mine et ne l'aident pas de toute leur coopération.

Les incendies forestiers

L'avion joue un rôle important dans la prévention des incendies qui ne cessent de menacer les vastes forêts du Canada, annonce le Service forestier fédéral du Ministère des Mines et des Ressources. Dans les régions boisées éloignées où il n'y a pas de système régulier d'observation, l'avion permet de repérer, de rapporter et d'atteindre rapidement les incendies. L'Ontario et le Manitoba ont pour ce travail leurs propres services d'aviation. La Saskatchewan se sert aussi d'avions, mais les loue au besoin des compagnies commerciales, ce que font d'ailleurs d'autres services de protection des forêts.

On se sert de l'avion pour trois phases du travail de protection des forêts: pour repérer et rapporter les incendies, pour transporter rapidement hommes et outillage aux incendies qu'on ne peut aller combattre autrement, enfin pour diriger et coordonner les efforts des pompiers au cours des incendies considérables. Lorsqu'on les utilise pour la patrouille, les avions ont leur base à des endroits appropriés. On se sert surtout d'hélicoptères ou d'avions munis de ballons qui peuvent amarrer sur les nombreux lacs du nord. Lorsque l'officier de prévention juge d'après les conditions atmosphériques qu'il y a grand danger d'incendie, il recommande des patrouilles aériennes. L'avion survole la région en suivant un itinéraire qui permet aux observateurs d'en voir toute l'étendue. Si l'on repère un incendie, on indique l'endroit par radio ou, à défaut de radio, on revient à la base faire rapport.

Dès que la patrouille aérienne a signalé un incendie, l'officier de prévention dépêche des hommes équipés sur les lieux. Si l'endroit est d'accès assez difficile pour qu'on prenne beaucoup plus de temps à l'atteindre par les moyens ordinaires de transport, les pompiers montent dans un avion de transport et se rendent le plus près possible de l'incendie avec le minimum de retard. Aux États-Unis, on fait de ce

temps-ci l'expérience de laisser descendre en parachute, dans le voisinage des incendies, les pompiers et leur équipement. Les services forestiers du Canada suivent avec intérêt ces expériences.

Les chars d'assaut et leur rôle dans la guerre actuelle

La guerre actuelle est totale—il faut nager ou couler—et elle nous mettra tous à l'épreuve jusqu'au fond de l'être. Il convient donc que nous connaissions ses divers aspects, dit le major-général H. R. Robinson.

Voyons les nouveaux engins de guerre. Le char d'assaut a été créé pour défer la mitrailleuse, dont le feu meurtrier paralysait tout mouvement et réduisait la guerre à la stagnation des tranchées, derrière des réseaux de barbelés. Sous sa première forme, le char d'assaut devait être invulnérable au feu des armes portatives, et détruire les nids de mitrailleuses, écraser les fils de fer, traverser les tranchées. Un véhicule automobile, solidement armé et blindé, obtenait tous ces résultats.

Le modèle des chars d'assaut ne changea guère jusqu'à la fin de la dernière guerre. À ce moment, on estimait que, la mitrailleuse ayant été dominée, la guerre se poursuivrait de nouveau en rase campagne, auquel cas un char d'assaut plus léger et rapide rendrait plus de services. Ce modèle servait non seulement à la destruction des mitrailleuses, mais aussi à l'exécution de larges mouvements tournants sur les flancs et sur les arrières de l'ennemi.

Le nouveau modèle de char d'assaut, en usage pendant quelques années après l'armistice, aurait certainement rempli la mission en vue de laquelle on le fabriqua. Mais les armées, et particulièrement celles qui redoutaient les chars d'assaut et n'en possédaient point, s'effrayèrent et créèrent, à titre de précaution, des fusils anti-chars, armes portatives d'une grande vitesse de tir, lançant un projectile capable de percer les blindages des chars de cette époque.

On revint donc à l'ancien modèle de char d'assaut, de blindage plus épais, mais modernisé. On conserva toutefois le char léger, quoique assez vulnérable, afin de lui faire jouer le rôle jadis assigné à la cavalerie. Presque toutes les armées possèdent aujourd'hui des chars d'assaut ou tanks lourds, légers et moyens. Ils menacent dangereusement les troupes non protégées, qu'elles soient en mouvement ou en position: c'est pourquoi l'on a muni chaque peloton d'une arme anti-char, adjoignant à chaque brigade une petite batterie de canons anti-chars et à chaque division un régiment armé des mêmes canons.

Les Allemands ont employé leurs divisions motorisées à la pointe de leur attaque. Leurs tanks lourds dépassaient les premières positions pour détruire d'un seul coup l'artillerie de leurs adversaires. L'infanterie suivant, pour tenir et nettoyer les tranchées envahies.

L'aviation allemande ne cessait de bombarder et de mitrailler les arrières, pour empêcher nos troupes de se reformer et creuser de nouvelles lignes de résistance. Les Allemands s'assuraient ainsi la continuité de leurs opérations.

Une brèche ayant été pratiquée dans la zone des tranchées, et occupée par l'infanterie, les formations motorisées plus légères et plus rapides s'y sont précipitées: puis elles se sont étendues en éventail, formant un large front au coeur du pays envahi, semant le chaos par la destruction des lignes de communication, et menaçant le siège des autorités civiles et militaires.

Les chars d'assaut étaient accompagnés par de l'artillerie motorisée, destinée à écraser les résistances sérieuses, en particulier celles qui s'abritaient dans des maisons. Ils étaient également accompagnés par des unités motorisées du génie, chargées de réparer les ponts, pour éviter toute perte d'élan dans l'assaut.

Si les Allemands avaient à combattre des ennemis en rase campagne, ils s'efforçaient de les fixer avec leur infanterie, tandis que l'armée motorisée les dépassait sur les flancs, pour les encercler d'un feu de mitrailleuses.

Dans chaque phase de cette action, l'armée allemande s'appliquait à réaliser, entre ses chars d'assaut et son aviation, une liaison telle que ces deux armes semblaient n'en faire qu'une. Cette tactique, employée contre une opposition relativement faible en Pologne, fut de nouveau mise à l'épreuve en France.

Si quelqu'un vous dit que vous pouvez vous élever autrement que par l'instruction, le travail et l'économie, fuyez-le.

Franklin.

ANNIVERSAIRES HISTORIQUES

FONDATION DE QUÉBEC

3 juillet 1608.—Lorsque Champlain arriva devant Québec, le 3 juillet 1608, il accomplissait un geste unique dans l'histoire. Non seulement il venait fonder une ville, mais il établissait un pays nouveau, il apportait la civilisation sur le continent américain. D'autres étaient venus avant lui, mais leur élan avait été brisé soit par les obstacles des lieux, soit par de fausses idées de la colonisation. Le coup de maître de Champlain, c'est d'avoir choisi pour le premier établissement de la colonie cette citadelle qui s'avance vers le fleuve comme un défi à l'ennemi. À cet endroit, les fondateurs pouvaient s'ancre puissamment pour ensuite rayonner vers les Trois-Rivières, Richelieu, Montréal, les grands lacs.



Oui chéri, vous avez conduit le char à la maison mais je crains que ce ne soit pas le nôtre.

Distribution des diplômes au couvent

Plusieurs élèves
ont obtenu de très
bons succès.

Louiseville (D.N.C.) — En la salle paroissiale sous la présidence de M. le chanoine Donat B. Heaton, de M. le maire Claude Lafontaine et Eugène Panetier, de M. Jos. H. Giguère, président de la Commission Scolaire, de M. M. les commissaires P. A. Dussablon, H. Adams, C. Saucier, Albert Lavent, de M. Wilfrid Lambert, secrétaire de la Comm. scolaire, de M. Raoul St-Jean, prés. de l'Amicale St-Louis, de leurs parents et d'un grand nombre d'amis de l'éducation à eu lieu la distribution des prix.

La séance a débuté par notre chant national "O Canada" chanté par toute l'assistance. Au piano d'accompagnement: Mlle Rachel Jutras.

Un duo de piano par Mlles Thérèse Paquin et Marguerite Plourde.

Prix à la 6e année:

Saynète: Quand s'éloignent les petites lumières. — Henri Côté, Béla Cayer, Mathieu Bédard, Maurice Paul, Raymond Comtois, Jules Noël et autres nous ont fait assister à une scène typique dans une gare au départ des missionnaires.

Prix à la 7e année:

Piano par un élève du Pensionnat M. Jules Dugré.

Scène Mimiée: Ange et démon. Les rôles étaient joués par M. Edmond Gariepy, l'émule de Roland Bellemare, l'ange, Claude Rivard, le diable.

Prix à la 8e année:

Chant: Le rêve passe. Le général dort debout par Yvon Dupuis.

Prix à la 9e année:

Adresse lue par Roger Bertrand, élève de 9e année.

Reponse de M. le curé.

Les premiers de classe au Pensionnat des Frères de Louiseville:

9e — Roland Bellemare; Gérard Belair; François Francœur; Béla Cayer; J.-Louis Ricard.

8e — Normand Lampron; Gilles Dupuis; Eugène O'Donnell; Paul Yvon Brassard; V. Bédard.

7e — Richard Legris; Edmond Gariepy; René Champagne; Guy Lemay; Gérard Dalcourt.

6e — Marcel Bertrand; Raymond Comtois; Guy Lemay; Charles Dumas; Euclide Dubé.

5e — Joseph Courcy; Benoît Chartier; Robert Champagne; Jacques Baril; Gérard St-Pierre.

4e — André Arès; André Clermont; Réal Laliberté; Gilles Lafontaine; Gilles Boivert.

3e — Jean Arès; Marcel Berard; Yvon Bergeron; Pierre Bédard; André Boivert.

2e — Pierre Caron; Claude Trudel; Raymond Plourde; Pierre Baril; Jacques Bédard.

1ère — Claude Pichette; Régent Paré; Normand Gobeille; Claude Payerie; Gaston Vallière.

Les prix d'honneur au pensionnat des Frères de Louiseville:

9e — Premier prix d'honneur offert par M. le curé et décerné à Roger Bertrand.

Deuxième prix d'honneur offert par M. et Mme Denis Baril et

Ste-Angèle de Laval

Croisade de prières

Pour se conformer au désir de son Eminence le cardinal J. A. Villeneuve de Québec, une croisade de prières à la Ste-Vierge qui consiste en la recitation du Rosaire Perpétuel est commencée lundi matin et se continuera toute la semaine.

Toute la journée les groupes se succèdent à toutes les demi-heures et se tiennent à haute voix le Rosaire afin d'obtenir la cessation de la guerre, sinon la victoire des troupes alliées.

Le président: J.-A. D'Aoust.

Le secrétaire provisoire: Marcel-E. Franco.

CONVOICATIONS

Assemblée du local No 101 de l'Union des moutiers de l'Amérique du Nord (Ouvriers de la C. I.F.).

Ce soir à 7.30 heures, assemblée des membres du nouveau local de l'Union des moutiers de l'Amérique du Nord, qui comprend tous les ouvriers organisés de la Canada Iron Foundries. Ce nouveau local porte le No 101.

Cette assemblée aura lieu à la salle du Conseil des Métiers et du Travail, coin des rues Royale et Des Forges.

Cette nouvelle association est affiliée à la Fédération Américaine.

Deuxième prix d'honneur offert par M. Joseph St-Antoine et décerné à Ch. Veillette.

5e — Premier prix d'honneur offert par M. Léo Lescaur et décerné à Gilles Dulude.

Premier prix d'honneur offert par M. le Dr R. Latour et décerné à Guy Lapien.

3e — Premier prix d'honneur offert par M. Arthur Giguère et décerné à Bertrand Descheneaux.

2e — Premier prix d'honneur offert par M. Napoléon Caron et décerné à Maurice Brousseau.

1ère — Premier prix d'honneur offert par M. Théodore Paul et décerné à Gaston Vallière.

Les donateurs de prix au collège de Louiseville:

M. le chanoine Donat Baril, curé de la paroisse; MM. les vicaires; Les RR FF de l'Instruction chrétienne, personnel du Pensionnat; l'Amicale du Collège; M. et Mme Charles Heaton; M. et Mme J. H. Giguère; M. et Mme Rodrigue Latour; M. et Mme Giguère; M. Alphonse Bussières; M. et Mme Napoléon Caron; Magasin Paul et Vincent; Les Demoiselles Enfants de Marie; M. et Mme Andronique; M. et Mme Romuald Villeneuve; M. et Mme Georges Caron; M. et Mme Anastase Comtois; M. et Mme Etienne Genest; M. et Mme Denis Baril; M. et Mme Iraynd Grenier; M. et Mme Trudel; M. et Mme Joseph Lambert; M. et Mme Joseph Saint-Antoine; M. et Mme Albert Bellemare; Madame Joseph Bertrand; M. et Mme Rosaire Vachon; M. Gérard Vincent; M. Benoit Vachon, Séminariste des Trois-Rivières; M. et Mme Robert Trudel; M. Antoni Dalatini; M. Raoul Lambert; M. et Mme Giguère; M. J. H. Giguère; M. Paul Vanasse, avocat; Mme Martine Bédard; Mlle Rachel Jutras; M. et Mme Léo Lescaur; M. Joseph Bertrand; M. et Mme Wilfrid Lambert; M. et Mme Edouard Hébert; M. et Mme Philippe F. Dussablon; M. et Mme Denis Dupuis.

Distribution des prix aux externes:

Le lendemain le 21 juin M. le vicaire, Clément Lafontaine, présida à la distribution des prix à l'Externat des Filles, avec MM. les Commissaires Jos. H. Giguère, Wilfrid Lambert, P. A. Dussablon, Henry Adams.

LA VIE OUVRIERE

FÉDÉRATION PROVINCIALE
DU TRAVAIL DE QUÉBEC

À propos de notre prochaine conférence des 27 et 28 juillet prochains.

Nous rappelons aux membres de nos unions ouvrières internationales du Québec que la prochaine conférence de notre Fédération provinciale du Travail aura lieu à Hull, P.Q., à l'hôtel Windsor, les 27 et 28 juillet prochains.

Déjà, un assez grand nombre de lettres de créance nous sont parvenues et nous prions les retardataires de bien vouloir se hâter de nous faire tenir leurs lettres de créance.

Nous rappelons que les unions ouvrières, toutes dénominations, ont droit à deux délégués pour le premier cent membres et à un délégué supplémentaire par chaque cent membres additionnels ou fractions de ce nombre.

Les Conseils des Métiers ont droit à trois délégués s'ils ont moins de 50 membres et à cinq s'ils en ont plus.

Tous les délégués devront être munis de leur lettre de créance dûment signée par le secrétaire de leur organisation et revêtue du sceau réglementaire.

Toute résolution devra être soumise au bureau du secrétaire-trésorier le ou avant le 12 juillet prochain. Aucune résolution ne sera acceptée qui ne sera pas soumise par une organisation dûment affiliée à la Fédération ou par un de ses délégués régulièrement accrédités.

L'importance de cette conférence devrait stimuler tous les intérêts et les faire se hâter, en plus grand nombre possible, à s'y faire accréditer, car les discussions de la plus exceptionnelle gravité pour notre avenir syndical y seront discutées et votées.

Pour la Fédération provinciale du Travail de Québec.

Le président: J.-A. D'Aoust.

Le secrétaire provisoire: Marcel-E. Franco.

De Travail et au Congrès des

Le local No 101, est aussi affilié à la Fédération Provinciale du Travail et au Conseil des Métiers et du Travail des Trois-Rivières.

Tous ses membres sont invités à assister à cette assemblée qui sera présidée par M. Roland Grenier, président du local.

Le Secrétaire.

L'Union nationale catholique des journalistes, à 8 h. p.m.

L'Union nationale catholique des distributeurs de pains, à 8 h. p.m.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

"Deux mots le décrivent — délicieux et rafraîchissant"



5¢
Buvée
Coca-Cola
Délicieux et
Rafraîchissant
PAUSE QUI RAFRAÎCHIT

"Délicieux et rafraîchissant." Voilà les raisons pour lesquelles la pause qui rafraîchit, avec un Coca-Cola glacé, est l'instant favori au Canada. Tout le monde aime le goût exquis du "Coca-Cola" et la sensation agréable de s'être complètement rafraîchi.

Embouteilleur autorisé de "COCA-COLA"

Dufresne & Frère, Ltée

765, rue Bonaventure TROIS-RIVIÈRES Téléphone: 40

De Travail et au Congrès des

Le local No 101, est aussi affilié à la Fédération Provinciale du Travail et au Conseil des Métiers et du Travail des Trois-Rivières.

Tous ses membres sont invités à assister à cette assemblée qui sera présidée par M. Roland Grenier, président du local.

Le Secrétaire.

L'Union nationale catholique des journalistes, à 8 h. p.m.

L'Union nationale catholique des distributeurs de pains, à 8 h. p.m.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

Le Secrétaire.

Récent mariage à Louiseville

Louiseville, (D.N.C.)—Dernièrement en notre église paroissiale M. le vicaire Claude Lafontaine a donné la bénédiction nuptiale à Mlle Cécile Milette fille de M. et Mme Alfred Milette avec M. Les Leblanc, fils de M. et Mme Joseph Leblanc.

M. Arthur Paquette servait de témoin au marié et M. Alfred Milette accompagnait sa fille.

Pendant la messe un beau programme de chant fut rendu par la chorale des Enfants de Marie.

Après la cérémonie religieuse il y eut réception chez les parents de la mariée.

Parmi les invités mentionnés M. et Mme L. Leblanc, M. et Mme Alfred Milette, Mme Jos. Leblanc, M. et Mme Arthur Paquette, M. Nelson Leblanc, M. et Mme Odilon Proulx, Mlle Jeannette Milette, M. et Mme Roland Masson, M. et Mme Conrad Masson, M. et Mme M. Masson, Mme Derby Masson, Mlle Laurette Lamothé, M. Phil. Boumansour, M. et Mme Gérard, Beauchemin, Mlle Léona Milette, Mlle Juliette Gagnon, Mlle Rachel Bellemare, M. Georges Marchi, M. Jos. Lamy, M. Armand Dupuis, M. Donald Lambert, M. et Mme Villeneuve, M. J.-B. Vincent, M. Jimmy Courey, M. Martial Lesage, M. Alphonse Auger et plusieurs autres.

Vers la fin de l'après-midi les mariés partirent en voyage pour Drummondville où ils furent les hôtes de la famille Leblanc. Ils se rendirent aussi à Montréal.

57c Automotrices, achetés à termes faciles, au **GARAGE A. BROUILLARD**. Le choix le plus complet de pneus Goodyear, Dunlop, Michelin et autres. **TRIO-PVIERES**, 1561, rue Notre-Dame, 691, rue Notre-Dame, 1212.

Cela vous paiera de voir, avant d'acheter ailleurs, notre choix de **CHARS USAGES**. **KIMBALL** AUTOMOBILE LITEE. Rue Saint-Antoine, 101. Téléphone 1-887.

BILLET DU MIDI

Méthode

Je suis prêt à parier qu'il n'y a pas une seule personne sur dix, qui ne se soit vantée d'avoir de la méthode. De la méthode, c'est-à-dire, cette habitude minutieuse de travailler ou de s'amuser en temps propre.

La plupart d'entre nous, nous allons à la bonne franquette dans tout ce que nous entreprenons. Nous nous surprenons à rire, à parler et à fainéanter pendant des heures, que nous pourrions consacrer à l'accomplissement des mille et une prescriptions de notre devoir quotidien. Ce qui arrive tous les soirs à beaucoup, pour se faire, ce que nous nous sommes obstinés à retarder d'une heure ou deux, pour savourer le délicieux plaisir de flâner et de perdre du temps.

Dans le journalisme il n'est pas permis malheureusement de retarder au lendemain, l'édition quotidienne commande sans cesse, mais la plupart des journalistes trouvent le moyen d'attendre à la dernière minute, et ce qui s'appelle en argot du métier le "deadline". Les reporters, les rédacteurs et même les publicistes sont d'habiles ouvriers de la "onzième heure".

Chez les fonctionnaires, soit dit sans malice, il est d'usage d'ajourner à demain, quand ce n'est pas "sine die" car chez cette sorte de gens, on a tort quand on fait du zèle.

Pour d'autres classes de travailleurs, on ne refuse jamais un morceau d'ouvrage surtout après les heures, parce que ça paye temps double.

Tout le monde enfin, pour une raison ou pour une autre, souffre de cette maladie, la crainte du retard et à tous la loi du travail se révèle une punition.

MAXENCE

Québec exige 40 p. c. du travail de nos nécessiteux

Le règlement d'emprunt est reporté à lundi prochain

Parce que le conseil veut obtenir la permission d'emprunter pour 30 ans. — La Commission municipale se prononcera.

L'adoption du règlement d'emprunt au montant de \$200,000 pour le pavage de nos rues a été retardée d'une semaine au conseil. Elle sera faite lundi soir prochain.

Nos échevins ont retardé l'adoption de ce règlement, en attendant de connaître l'assentiment de la Commission municipale sur un problème qu'ils lui ont confié au sujet de l'emprunt.

Ce problème est le suivant: la loi ne permet pas que les emprunts pour travaux d'asphaltes excèdent vingt ans. Et le conseil veut que l'emprunt de \$200,000 ait une échéance de trente ans.

La Commission municipale le permettra-t-elle? On l'ignore encore. La réponse devrait être donnée cette semaine, peut-être même aujourd'hui, au greffier de la Cité, Me Arthur Béliveau, c.r.

En conséquence, M. l'échevin Joseph Guay, a répété, à la séance d'hier soir, l'avis de motion qu'il avait donné, une semaine auparavant, pour annoncer ce règlement d'emprunt.

Le conseil veut gagner du temps pour procurer au plus tôt du travail sur des chantiers municipaux. Le règlement d'emprunt avait été adopté, hier soir, et si la Commission municipale l'avait refusé, à cause de certaines particularités — telle cette échéance de trente ans — il eût fallu un autre avis de motion annonçant pour une autre séance l'adoption du règlement précité.

Entre temps, les soumissions faites, depuis le 25 juin par les entrepreneurs trifluviens demeurant cachetées au bureau du greffier. Elles ne seront ouvertes qu'après l'adoption du règlement.

La place Père-Lejeune a été créée hier soir

Le conseil a adopté, à sa séance d'hier soir, le règlement créant la place Père-Lejeune.

Cette place longe le cimetière Saint-Louis et le parc de l'Exposition, boulevard des Forges.

Le nom historique de Père-Lejeune lui a été donné sur la suggestion de nos historiens.

Le règlement a été présenté par MM. les échevins L.-A. Hébert et Napoléon Alarie.

M. J. Tremblay élu échevin par 306 voix à Shawinigan

Il a triomphé de M. Ferdinand Guillemette, échevin sortant du siège No 2, du quartier No 3. — 502 votes contre 196.

Shawinigan, 3. (D.N.C.) — M. Joseph Tremblay, camionneur demeurant au No 378 rue Georges, a été hier soir élu échevin au siège No 2 du quartier No. 3, par une majorité de 306 voix sur M. Ferdinand Guillemette, échevin sortant de charge.

M. Tremblay a pris des majorités dans tous les polls moins un, le poll No 2, qui donna une majorité de cinq voix à M. Ferdinand Guillemette. M. Tremblay pris des majorités dans tous les autres polls et le No 7, lui donna une pluralité de 120 votes.

M. Tremblay complètera donc le conseil de ville dont tous les membres, son honneur le maire Bilodeau et cinq échevins furent réélus par acclamation, le mois dernier.

Le conseil se compose donc du maire, M. J. A. Bilodeau et des échevins Philémon Trudel et Cléophas Lemay pour le quartier No 1, Adam Grenier et J.-E. Ménard pour le quartier No 2 et Phil. Lambert et Joseph Tremblay pour le quartier No 3.

Nos félicitations au nouvel élu. Voici le détail du scrutin d'hier:



M. Joseph Tremblay

Poll No	Guille-	Trem-	Ma-
	mette	blay	jorité
1	33	55	22
2	37	5	5
(5 pour M. Guillemette)			
3	30	58	28
4	18	63	50
5	38	88	50
6	25	66	41
7	10	130	120
Total	196	502	

Majorité de 306 pour M. Tremblay.

Verdict de mort accidentelle dans le cas de Wildy Labonté

Le Dr Jos. Normand déclare que la victime aurait succombé à une fracture du crâne. — Enquête présidée par le Dr A. R. Bellemare.

Le jury du Coroner, siégeant sous la présidence du Dr A. R. Bellemare, député-coroner, a rendu un verdict de mort accidentelle dans le cas de Wildy Labonté, employé de la Shawinigan Water & Power, qui fut victime d'un tragique accident avant-hier soir alors qu'il s'occupait à réparer une déféction au circuit des lampes de rues au coin des rues St-Roch et Baptiste.

Le jury qui a siégé vers 4 h. et demie, hier après-midi se composait de MM. Dollard Dionne, Philias Lefebvre, Lévis Biron, Thomas Louis Desbiens, Émile Lapointe et Charles Gosselin.

Quatre témoins ont comparu à l'enquête du coroner. Ce sont le Dr Jos. Normand, MM. Arthur Labonté, Adélard Tardif et Léo A. Gaur.

Dans son témoignage le Dr Jos. Normand, qui fut appelé sur les lieux au moment de l'accident déclara que suivant son opinion la victime avait succombé à une fracture du crâne.

M. Arthur Labonté, père du défunt, déclara qu'il avait identifié la victime comme étant son fils Wildy. Il le vit 4 heures après l'accident et n'eut aucune difficulté à le reconnaître comme son fils. Il avait vu son fils le dimanche qui précéda l'accident et il lui a semblé bien portant. Il déclara que Wildy Labonté était à l'emploi de la Shawinigan Water & Power depuis 13 ans comme "lineman".

M. Adélard Tardif, compagnon de travail de Labonté au moment (Suite à la page 7)

La piscine de St-Philippe est ouverte

Les écoliers durant le jour, les grandes personnes le soir.

La piscine du Parc St-Philippe, dirigée par l'œuvre des terrains de jeux, ouvre aujourd'hui. Au cours de la journée d'hier, M. P. E. Dufresne, ingénieur de la cité et le Dr J. P. Beaudet, directeur de l'Unité Sanitaire ont procédé à son inspection et on y a mis une solution de chlorure.

Entre temps, les soumissions faites, depuis le 25 juin par les entrepreneurs trifluviens demeurant cachetées au bureau du greffier. Elles ne seront ouvertes qu'après l'adoption du règlement.

Tous les lundis, mercredis et vendredis soirs, la piscine sera laissée à l'usage du sexe féminin, de 7 h. à 10 h. On admettra le sexe masculin, les mardis, jeudis et samedis soirs, aux mêmes heures.

A l'occasion de l'ouverture de la piscine, les hommes et les jeunes gens y seront admis aujourd'hui de 5 h. à 7 h. p.m.

On a procédé à date, à l'enregistrement de plus de 2000 enfants et cet enregistrement se poursuivra encore aujourd'hui et pendant les jours suivants.

67 permis de construire en juin

Peu de constructions nouvelles, beaucoup de réparations.

La construction a été un peu moins active durant le mois de juin, comparativement aux mois précédents. On a compté beaucoup de réparations de peu de valeur et seulement quelques constructions nouvelles.

M. l'ingénieur Henri Germain, le nouveau surintendant des propriétés et bâties, a accordé durant juin 67 permis, dont 6 pour constructions nouvelles, 8 pour dépendances et 53 pour réparations générales.

La valeur de la construction s'est chiffrée, durant les derniers trente jours, à \$22,205 contre \$32,630 pour le mois précédent.

Pour la période correspondante en 1939, la valeur de la construction avait été de \$529,240. Dans ce montant, il faut tenir compte d'une somme de 500,000 pour l'annexe de l'hôpital Saint-Joseph.

Voici le détail des permis de construction, tel qu'il nous est fourni par l'hôtel de ville:

Constructions nouvelles: Sylvio Boisvert, 250 Hertel, \$500; Charles Martel, LaVerdère, \$3,000; Ludger Lefebvre, (Suite à la page 5)

Nouvelle chambre à bouillottes à la Wabasso

La vapeur y sera produite avec un feu de charbon.

On vient de commencer, à l'usine de la Wabasso Cotton, la construction d'une nouvelle chambre à bouillottes. Le contrat, au montant de \$19,000 a été accordé à M. William Stewart, entrepreneur. Un permis de construire a été émis, hier, par la Cité au sujet de cette construction.

Selon les renseignements que nous donnait, hier, M. William J. Whitehead, directeur-façon, la Wabasso Cotton fait construire une nouvelle chambre à bouillottes, à la suite de la décision prise par la Shawinigan Water & Power de ne plus fournir l'électricité nécessaire à la production de la vapeur utilisée à notre usine à coton.

Cette électricité sera employée à l'avenir pour fins de guerre. La Wabasso produira donc sa vapeur avec un feu de charbon. Ce qui nécessite l'installation de fournaies nouvelles dans une chambre nouvelle.

Blessée dans un accident près de Shawinigan

L'auto donne contre un camion sur la route 19.

Shawinigan, 3. (D.N.C.) — Mme Adèle McElvee, de Waterville, N.-Y., a subi un choc nerveux dans un accident qui s'est produit sur la route No 19, entre les rangs Saint-Louis et Saint-Michel, près d'ici. L'auto, à bord duquel elle prenait place, a capoté dans un ruisseau creux de douze pieds, après avoir frappé un camion.

Les deux véhicules allaient vers Trois-Rivières.

L'auto — une voiture sedan — était conduite par M. Henry H. Lang, de Mannans, N.-Y. Quatre personnes s'y trouvaient, y compris le conducteur. Seule Mme McElvee a été blessée.

Le camion était conduit par M. Médéric Lafrenière, de Bate Shawinigan.

L'auto allait dépasser le camion, quand ce dernier donna subitement de la gauche, pour entrer sur un terrain en bordure de la route. Il a frappé l'avant du camion — le garde-boue — et est allé s'écraser dans le ruisseau.

Mme McElvee a reçu les premiers soins du Dr Albert Dufresne, d'Almaville, chez qui elle a été transportée.

Elle a pu repartir quelques heures plus tard, avec ses compagnons, après avoir fait un bref séjour à Shawinigan.

L'automobile, qui a subi des dommages évalués à \$200, environ, est au garage Rémy Lamoth. Le camion n'est pratiquement pas endommagé.

Me G. Poisson est recorder suppléant

En attendant la décision du lieutenant-gouverneur.

Me Gustave Poisson, avocat occupant actuellement le poste de recorder des Trois-Rivières, comme suppléant de Me Fortunat Lord, Ses services ont été retenus par la ville. Il s'agira comme recorder aussi longtemps que le lieutenant-gouverneur n'aura pas décidé si Me Fortunat Lord continuera à occuper cette charge ou bien si elle passera à Me Jean-Louis Marchand, désigné récemment par le conseil de ville.



Me Gustave Poisson

Depuis la fin de la semaine dernière, Me Gustave Poisson a disposé d'une cinquantaine de causes, dont quelques-unes étaient pendantes depuis trois, quatre et cinq jours.

On se rappelle la résolution du conseil de ville nommant Me Jean-Louis Marchand à la place de Me Fortunat Lord comme recorder. Cette résolution n'a pas encore été approuvée par le lieutenant-gouverneur. On se rappelle aussi la décision prise par Me Fortunat Lord de ne pas siéger en attendant la décision de Sir Eugène Fiset.

D'après la loi, c'est le recorder qui nomme son suppléant. Me Gustave Poisson a déjà agi dans le passé comme recorder-suppléant de Me Fortunat Lord. C'est en vertu de cette nomination, non révoquée par Me Fortunat Lord, que Me Poisson occupe temporairement le tribunal municipal trifluvien.

Le premier lot de formules au sujet de la taxe sur les salaires épuisé rapidement

Le bureau de poste, où elles sont distribuées, en a demandé un nouveau lot. — Trois formules à remplir par travailleur.

En moins de quelques heures les travailleurs trifluviens ont épuisé le lot de trois mille formules d'inscription en vertu de la loi de défense nationale distribuées par le bureau de poste des Trois-Rivières et l'on a immédiatement demandé aux autorités fédérales d'en expédier un lot plus considérable. 1500 de langue anglaise et 5000 de langue française.

Ces formules sont remplies par les employés, qui en gardent une copie pour eux et en remettent deux copies à leur employeur.

C'est sur ces formules qu'on se basera pour la perception de la taxe fédérale sur les salaires, dite de la défense nationale, qui entrera en vigueur le premier juillet. Comme on le sait, la perception de la taxe doit être faite par l'employeur lui-même au trésor fédéral.

F. Dessureault accusé de vol avec effraction

Il subira son enquête, demain, devant le magistrat.

Fernand Dessureault, de Nicolet, 19 ans, subira son enquête préliminaire, demain avant-midi, en cour du magistrat pour répondre à une accusation de vol avec effraction.

Dessureault a été arrêté en vertu d'une plainte portée par le détective Phil. Laroche, de la Sûreté Provinciale.

Il aura au cours de la nuit pénétré dans le garage et restauré de M. Charles Lefleur au moyen d'une effraction et se serait emparé de liquors, cigarettes et d'une somme d'argent, le tout se totalisant à la somme de \$20.00.

Me Philippe Bigué, C.R. représente la Couronne dans cette cause.

Un matelot tombe en amour avec une Trifluviennne

Et veut prendre d'assaut le poste de police no 1.

Le cuisinier d'un navire américain, qui était venu au poste No 1 sommer la police de lui rendre compte qu'elle était sa femme, a été condamné par Me G. Poisson, recorder-suppléant, à \$8 d'amende et aux frais ou à 10 jours de prison.

"That's my wife" criait-il, en proférant des menaces contre toute notre force constabulaire à la fois.

Elle avait été arrêtée quelques minutes plus tôt, rue des Forges. Un constable l'avait trouvée, ivre-morte, dans les bras de ce matelot américain, qui faisait des efforts inouïs pour la traîner.

Il est dit dans la chanson que les matelots ont une femme dans chaque port. Ce cuisinier, qui a le pied marin, avait une femme dans notre port. Quand le constable les a rencontrés, rue des Forges, tous deux venaient de consommer quantité de liquors fortifier dans un établissement du centre de la ville. Et elle était si saoule que lui la portait sous son bras, tête ballante et pieds traînants, comme on porte une balle de coton.

La jeune fille — une Trifluviennne — fut incarcérée aussitôt. Elle avait son vin, en boquetant dans une cellule du poste No 1, et tout semblait rentré dans l'ordre, quand notre marin états-unien se présenta au bureau de la police.

Le cuisinier leva l'index de sa main droite, prit un air inspiré et cracha: "That's my wife". Mais la police ne le crut pas. Notre homme, alors, leva les deux bras vers le plafond, les tendit dans un geste de défi, les posa sur ses hanches, se pencha la tête pour charger contre les constables et (Suite à la page 5)

Ceux-ci devront travailler à l'extérieur de la ville

Sans quoi, les octrois de secours seront coupés. — Une lettre de M. Michel Guimont au conseil. — Scandaleuse paresse.

Le gouvernement provincial explique que certaines municipalités n'ont pas de travaux suffisants pour employer la main-d'œuvre nécessaire, qui doit fournir du travail en retour de secours directs, et que, dans d'autres municipalités, le travail obligatoire en retour de secours ne s'opère pas.

Ce que voyant, le Bureau de reconstruction économique, pour réaliser la décision prise par Québec de faire travailler les chômeurs pour le montant d'argent qu'ils reçoivent, a décidé d'employer un certain nombre de ces chômeurs sur des travaux provinciaux, travaux de voirie, travaux publics, drainage de savanes, etc.

(Suite à la page 5)

Une élection à la Commission scolaire du Cap, le 15 juillet

Les commissaires A. Saint-Pierre et Frédéric Boulard se présenteront de nouveau. — Déclaration du président.

Cap-de-la-Madeleine, 3. (Spécial) — Les élections de la Commission scolaire au Cap-de-la-Madeleine auront lieu le 15 juillet prochain, et la mise en nomination se tiendra à l'hôtel de ville, à dix heures de l'avant-midi, le 8 juillet prochain.

Les deux plus anciens commissaires d'école, le président, M. Antoine Saint-Pierre et M. Frédéric Boulard, verront leur terme d'office expirer cette semaine. Les autres commissaires d'école en sont encore à leur premier terme. Ce sont M. Hervé Vivier, Alph. Champagne et Hervé Goyette.

Les commissaires d'école sont élus pour un terme de trois ans et les commissaires nomment eux-mêmes leur président à la première assemblée qui suit l'élection.

Nous apprenons que MM. Antoine Saint-Pierre et Frédéric Boulard voudront braver les suffrages des contribuables pour un autre terme, à l'élection qui s'en vient. Ils sont l'objet présentement de nombreuses pressions.

Voici d'ailleurs une déclaration que remettrait hier à notre reporter le président de la Commission scolaire, M. Antoine Saint-Pierre.

"Le terme des deux plus anciens commissaires d'école du Cap expirait cette semaine, celui de M. Frédéric Boulard, ancien président et commissaire d'école depuis 9 ans et celui de M. Antoine Saint-Pierre, président actuel et commissaire d'école depuis 6 ans. Durant l'exercice de leurs mandats, l'Ecole St-Joseph a été réouverte, l'Ecole de la Mission St-Odon fut reconstruite en deux classes au lieu d'une, suivant un plan moderne, l'Académie du Sacre-Coeur fut agrandie et la question de l'urgence d'une grande école dans la paroisse Saint-Lazare fut complètement étudiée. Des que la situation le permettra on verra la réalisation de cet important projet.

Le nombre des enfants a tellement augmenté qu'il fut nécessaire d'ouvrir 18 classes nouvelles. La Commission scolaire du Cap, durant ces années, déjà aux prises avec une situation financière qu'on dit subit tous les corps publics, s'est trouvée en face de tous ses problèmes et de beaucoup d'autres, comme par exemple à la fin d'année, celui d'en venir à une situation avec la Consolidated Paper Corporation pour le paiement d'une somme annuelle de \$30,000 en taxes scolaires, comme celui aussi du maintien en bon état de \$600,000 à \$700,000 de bâtisses scolaires.

La tâche de diriger chaque école d'une meilleure direction, de classes supérieures, d'un enseignement conforme au nouveau programme d'étude qui date de deux ans, n'a pas été facile et a entraîné un surcroît de dépenses. On a voulu aussi d'autre part, fournir à nos élèves catholiques de langue anglaise, toujours plus nombreux, un enseignement dans leur langue.

Tels sont en résumé, les problèmes importants que durant ces années les Commissaires d'école de la Cité du Cap, toujours avec la préoccupation du bien général, avec l'idée de la protection des intérêts des contribuables et de la population scolaire."

Par un règlement qu'il adoptait à sa séance régulière d'hier soir, le conseil de ville a précisé les fonctions de l'ingénieur de la Cité, M. P. E. Dufresne, et du surintendant des propriétés et bâties, M. H.-E. Germain. Il est entendu que M. Germain agira sous la direction de M. Dufresne. Jusque-là — d'après les vieux règlements — les prérogatives des deux étaient mal définies.

Le règlement 604, présenté par MM. les échevins L.-A. Hébert et Napoléon Alarie, amende le règlement 64. Il comprend, en particulier, la clause suivante:

"Il est établi, par le présent règlement, un département appelé département des propriétés et bâties, dirigé par un surintendant nommé par le conseil et qui exercera ses pouvoirs et accomplira ses devoirs sous le contrôle et la direction de l'ingénieur de la Cité."

Initiation au 4ième degré tenue à Amos

Grâce à l'initiative du commandeur Adélard Provencher.

Le district de l'Abitibi a assisté en fin de semaine à sa première initiation au Quatrième degré des Chevaliers de Colomb grâce à l'initiative du commandeur Adélard Provencher de notre ville, maître du quatrième degré pour le second district de Québec et à la coopération des officiers supérieurs des Chevaliers de Colomb dans ce district.

Les Chevaliers de Colomb ont ainsi réalisé un désir formulé par Mgr J. Alarie Desmarais, premier évêque d'Amos, qui avait lui-même donné son adhésion au 4ième degré à Montréal en 1933.

Les Chevaliers de Colomb ont déjà dans cette partie du nord de notre province quatre conseils (Suite à la page 5)

Nouveaux curés

Saint-Sylvestre, 3. (D.N.C.) — Par décision de Son Excellence Mgr Albini Lafontaine, évêque de Nicolet, notre curé, M. Charles Masse, a été nommé curé de St-Léonard.

C'est M. l'abbé Denoncourt, curé de St-Rosaire qui le remplacera ici.

Il entrera dans ses nouvelles fonctions sous peu.

Pichette
Teinturier-Nettoyeur
"Qu ne désappointe jamais"
471, rue Saint-Paul
TROIS RIVIERES
Telephone 2508

La construction s'annonce très active en juillet

Des permis accordés hier, pour une valeur de \$32,725.

Si comme nous le relations dans une autre nouvelle, la construction a marché au ralenti durant le mois de juin, il semble que celle-ci veuille prendre un élan considérable au cours du mois qui vient de débuter.

En effet dans la seule journée d'hier, le bureau du surintendant des propriétés et bâties a accordé dix permis de construire d'une valeur se chiffrant à \$32,725. Ce montant dépasse de \$10,520 la valeur des permis consentis durant le mois précédent et qui se chiffrait à \$22,205.

Dans le total des permis d'hier, il faut inclure une somme de \$19,000, pour la construction d'une nouvelle bouillotte à la Wabasso. Les autres permis se totalisent à \$13,725, et on y relève deux constructions nouvelles et 7 réparations.

Il faut donc espérer que le mois de juillet continuera à cette allure, et que l'industrie du bâtiment connaîtra enfin le renouveau auquel on s'attend avec impatience.

L'action de J.-H. Dufresne maintenue contre Brassard seul

Un montant de \$32.94 à la suite d'une collision.

L'hon. juge Léon Lajoie a maintenu l'action en dommage de J. H. Dufresne de notre ville contre Louis-Philippe Brassard pour rejeter ensuite la réclamation du maître contre Abel Marcotte du Cap.

Les deux actions étaient comprises dans la même réclamation consécutive à une collision entre l'auto de Dufresne et celle conduite par Brassard appartenant à Marcotte d'après le demandeur.

La collision se produisit au coin des rues Royale et St-Georges, le midi du 22 mars dernier.

Le magistrat après l'audition de la preuve déclara qu'il ne restait pas le moindre doute sur la responsabilité de Brassard qui s'engagea sur la rue Royale en dépit du fait que le signal fut rouge et qui continua ensuite sur cette rue à gauche plutôt qu'en tenant sa droite.

Le magistrat en vint cependant à la conclusion qu'il n'avait pas été prouvé de façon satisfaisante que Brassard voyageait dans l'auto de Marcotte et qu'il était son préposé.

C'est pourquoi il maintint la réclamation de Dufresne au montant de \$32.94 contre Brassard seul, et rejeta la demande contre Marcotte avec dépens.

Me Pierre Lemire était le procureur du demandeur et Me Gustave Poisson représentait les défendeurs.

Les six nouveaux constables, engagés pour trois mois

Les six nouveaux constables, engagés par la ville, pour le service des policiers et pompiers, ont été nommés pour trois mois, hier soir, dans une résolution adoptée par le conseil de ville et présentée par MM. les échevins Arthur Guimont et Napoléon Alarie.

Ces constables, dont l'engagement a été décidé à la séance précédente du 23 juin, sont MM. Raymond Montminy, Henri Lavoie, Léo-Paul Forcier, Jean-Marie McDuff, Paul Gendron et Freddy Gélinas.

MM. Alarie et Hébert au comité du Tricentenaire

MM. les échevins Napoléon Alarie et L.-A. Hébert feront partie du comité du Tricentenaire, comme représentants du conseil municipal. Ils remplaceront les échevins qui se trouvaient sur ce comité en 1934. Leur nomination a été faite, hier soir, par le conseil.

Cinq familles s'en vont en pays neuf

Dans les cantons de Montbeillard et de Privat.

Cinq familles du diocèse des Trois-Rivières sont parties, hier soir, pour aller rejoindre leurs chefs sur les lots de colonisation. Elles sont montées à bord d'un convoi du Canadian National et se dirigent vers les cantons de Montbeillard, Privat et Monger.

Avec les cinq familles est parti un colon, M. Léo Blais, qui sera rejoint plus tard par sa famille.

Voici les familles parties hier: Mme Alcide Pelletier et ses filles Huguette et Colette et ses garçons Claude et Guy; Mme Amélie Saint-Pierre et ses filles Madeleine et Lucile; Mme Ovide Du Maine et ses fils Léo et André. Ces trois familles viennent de Grand-Mère. Elles s'établiront dans le canton de Privat, via Laferté.

Mme Alcide Boucher et ses enfants Florent et Lucile s'établiront à Montbeillard.

Mme Rosaire L. Veillette, de Saint-Narcisse, ira avec ses filles Jeannine et Pauline à Montbeillard.

M. Léo Blais, originaire de Grand-Mère s'ouvrira un lot à Monger, via Belcourt.

Deux vieux employés de l'hôtel de ville prennent leur congé

Le conseil a accepté, hier soir, la démission de deux des plus vieux employés de la ville, MM. J.-Henri Lacroix, premier teneur de livres, et Emmanuel Dugas, du bureau du trésorier.

Les deux auront une pension municipale, tel que la ville a été autorisée à le faire lors des amendements à la charte à Québec.

Le mode de calcul de la taxe

(Suite de la 1ère page)

bats dont nous sommes aujourd'hui les témoins, il importe de dresser des plans en vue de l'après-guerre.

Nous allons donc avoir l'assurance-chômage en dépit de toutes les difficultés et de obstacles qu'il a fallu surmonter et je suis convaincu que la population tout entière et en particulier les ouvriers industriels en seront heureux.

Le parlement a aussi adopté des mesures, pour aider à la formation de la jeunesse, suivant le plan formulé par le regretté ministre de la Défense Nationale (L'hon. M. Rogers) lorsqu'il était au ministère du travail. En passant, il est juste de souligner que les jeunes Canadiens doivent se préparer à gagner leur vie en acquérant des connaissances spéciales, surtout celles qui leur sont aujourd'hui indispensables pour leur permettre de soutenir la concurrence internationale et la formation ordinaire de la guerre. Les jeunes doivent étudier, apprendre et se spécialiser dans quelques métiers dans quelque travail ou dans quelque branche de la science. C'est ainsi qu'ils jetteront la base de leurs succès futurs et personne ne peut le leur faire. Notre jeunesse doit apprendre à compter sur ses propres forces et à ne pas recourir à la protection ou à l'influence des autres. Les portes de nos écoles techniques leurs sont ouvertes — ils peuvent en suivre les cours de jour ou de soir. Le terrible fardeau de la guerre retombera indubitablement sur les épaules de la jeune génération ou de la génération suivante.

LA JEUNESSE DU QUÉBEC

Je ne puis parler que de ma province, mais dans le Québec, les perspectives d'embouchage pour la jeunesse ne sont pas brillantes. En effet, l'industrie est encore loin d'avoir absorbé toute la main d'œuvre disponible. On espère qu'un regain d'activité industrielle compensera dans une certaine mesure les sacrifices qu'entraîne la guerre, mais les chômeurs ont eu bien peu de chance jusqu'ici. Il va sans dire que le gouvernement n'est pas à blâmer de la lenteur de mouvement industriel car c'est là une question d'initiative privée. Il n'en faut pas moins regretter que l'on n'ait pas su organiser dans ma province un plan de colonisation plus séduisant et conforme aux besoins modernes, en vue d'empêcher les fils de cultivateurs d'aller grossir les rangs des chômeurs dans les villes. On appelle le Canada un pays agricole, mais il n'est pas normal que sa population ne soit que de 60 pour cent rurale, alors que les villes prennent 40 pour cent. Il me semble que le Dominion et les provinces devraient se rencontrer au plus tôt en conférence pour organiser.

Premièrement, un véritable mouvement de retour au sol.

Deuxièmement, un plan destiné à garder sur les terres ceux qui y sont déjà.

Troisièmement, l'orientation vers les régions nouvelles, et dans de meilleures conditions de plus nombreux fils de cultivateurs.

Le problème de la jeunesse me préoccupe vivement et je demande que l'on ne néglige rien pour persuader les autorités compétentes de favoriser la réouverture d'établissements industriels, dont plusieurs sont fermés depuis 1930. Certaines industries travaillent 7 jours par semaine, mais une partie de leurs usines reste fermée. Mieux vaudrait payer les compagnies pour qu'elles tiennent les usines au travail que de continuer à voir des secours directs. Afin d'encourager les fils de cultivateurs à prendre des terres, il importe de ne pas perdre de vue un seul instant les cultivateurs de l'Est surtout dans le moment où leur

production est si essentielle. Malheureusement la guerre nous a fermés les débouchés, en entraînant une baisse des prix de certains produits agricoles. Cette situation est susceptible de s'aggraver encore, mais, je l'ai dit au début, nous nous rendons compte aujourd'hui de ce que cela signifie d'être en guerre. Il est hors de doute que cette dislocation de nos marchés extérieurs était inévitable, mais cela ne doit pas nous dissuader de venir en aide aux cultivateurs de l'Est. Ainsi, il se vend dans l'Ouest canadien de grandes quantités de produits de base, tels que le blé, le maïs, le foin, le fourrage, etc., qui sont destinés à nos cultivateurs, il leur revient très cher à cause du coût élevé du transport. Il y aurait beaucoup à faire pour améliorer le tarif de transport des produits de l'Est à ceux de l'Ouest. Durant la guerre on a engagé les cultivateurs de l'Est à produire plus de bœuf et de bacon, mais les prix ont été désastreusement affectés. Encore la perte de nos marchés étrangers par suite de la guerre a entraîné la baisse des prix des produits agricoles.

Notre compétence et habile ministre de l'Agriculture a déjà beaucoup fait pour les agriculteurs de l'Est, et ceux-ci lui sont reconnaissants des efforts qu'il a tentés pour améliorer leur sort. Je suis sûr que le ministre des transports collaborera volontier avec le ministre de l'Agriculture en vue d'abaisser le tarif-marchandises sur les grains de provenance expédiés de l'Ouest. On devrait les transporter à prix coûtant. Or, les tarifs actuels sont presque prohibitifs et les agriculteurs de l'Est n'ont souvent pas les moyens de payer le prix qu'on leur demande pour la provenance de l'Ouest.

NOS SACRIFICES

Les cultivateurs de l'Est ont contribué par le passé à l'assainissement de l'Est, et ils le croient qu'ils méritent quelques sacrifices de la part des compagnies de chemins de fer ainsi que des autres groupes et classes de citoyens prêts au secours. Vu les frais de transport le grain se détaille dans l'Est à un prix exorbitant en comparaison du prix de vente dans l'Ouest. On devrait accorder une réduction du tarif-marchandises aux cultivateurs de l'Est et à leur organisation, au moins pour la provenance qui leur est expédiée directement.

LA TAXE DE L'ÉLECTRICITÉ

Il est une autre question que je voudrais aborder avant de reprendre mon sujet. On a imposé en septembre dernier, comme mesure de guerre, la taxe de vente sur l'électricité employée au Canada. Cette taxe a été imposée, dit-on, pour encourager la production d'électricité. Mais, en fait, elle a été imposée pour augmenter les revenus du Dominion. Je demande au ministre des Finances que cette taxe atteigne injustement certains contribuables qui se sentent traités moins équitablement. C'est là une nouvelle taxe, je le conviens, que l'ancien ministre n'a pas voulu imposer de trop lourds fardeaux ou commettre des injustices, mais, à mon avis, c'est bien ce qui s'est produit. L'impôt devrait être proportionnel à la quantité d'électricité employée. En vertu de la loi actuelle, ce ne sont pas toujours ceux qui utilisent la plus grande quantité d'électricité qui paient les plus gros impôts. Je suis président d'une centrale électrique de Québec et j'ai déjà, après un examen sommaire, que la taxe actuelle sur l'électricité porte sur le compte d'électricité, alors qu'en toute justice elle devrait se fonder sur la quantité d'électricité utilisée.

Je voudrais insister sur le fait que, bien que la nature de l'électricité soit toujours la même, son prix varie considérablement, suivant les diverses régions du pays.

Dans des cas où le prix d'électricité est le plus élevé il arrive que les gens peuvent le moins acquiescer la taxe de vente de 8 p. 100. Indépendamment de leurs moyens et de leur capacité de payer la taxe, ceux qui ont la bonne fortune de tirer parti d'usines hydro-électriques ou de services municipaux d'électricité jouissent d'avantages que ne partagent pas les consommateurs des régions desservies par les usines électriques à vapeur ou par de petites chutes d'eau isolées, ou plus spécialement par de grandes centrales qui exigent des prix excessifs de leurs clients.

Je demande la permission de citer un périodique de Toronto, L'Electrical News and Engineering, numéro du 15 mars 1940. Voici: Établi sur le plus récent bulletin publié par le bureau fédéral de la statistique le pourcentage de la consommation domestique de chaque province par rapport au total du Dominion, est le suivant:

L'Allemagne semble pouvoir faire avorter ce conflit

(Par The Presse Canadienne)

Les efforts de l'Allemagne pour maintenir la paix dans les Balkans malgré les appropriations de territoires de la Russie en Roumanie semblent devoir remporter un certain succès, car la Roumanie et la Hongrie ont convenu de retirer leurs troupes des frontières qui sont communes.

La Hongrie, qui est violemment anticomuniste, a cause de la tragédie qu'elle a eue d'un gouvernement communiste, durant les années qui suivirent immédiatement la grande guerre de 1914-18 et qui est déterminée à reprendre à la Roumanie la province de Transylvanie, perdus après la guerre de 1918, a mobilisé des troupes en vue d'occuper la province en question, et, en même temps, de dresser une solide défense contre une Roumanie dominée par la Russie.

L'Allemagne, les incursions russes, aurait induit la Hongrie, croit-on, à attendre un règlement pacifique de cette question avec la Roumanie, au sujet des territoires qu'elle a perdus et veut récupérer. En même temps, on croit que l'Allemagne a donné des garanties à la Roumanie, contre toute nouvelle avancée russe au-delà de l'ancienne province roumaine de Bessarabie et de la partie de la Bukovine cédée dans l'ultimatum des demandes de Moscou.

Au moment où la bataille de Grande-Bretagne doit commencer, Hitler ne veut d'aucune guerre dans les Balkans, parce que la position de l'Allemagne serait menacée à l'arrière. Il semble qu'il ne veuille pas voir la Roumanie combattre la Russie, de crainte d'une propagation du conflit.

Un grand nombre ont été blessés, et plusieurs, fatalement, au cours des rixes qui ont eu lieu, hier soir, à Bucarest et à d'autres endroits, tel Jassy, près de la frontière de la Bessarabie occupée par la Roumanie. Aujourd'hui, ces rixes ont lieu à travers tout le pays.

L'ampleur du mouvement semble dépasser l'effort que tente le gouvernement pour le dépasser, bien que la police ait été renforcée à plusieurs endroits. Des troupes ont été dépêchées sur les lieux où se faisait du désordre, mais elles sont, en général, arrivées trop tard. Entre temps, des attaques sont perpétrées partout.

Plusieurs Juifs ouïens se répandent à travers le pays, tandis que d'autres demeurent tapés dans leur demeure. Bucarest compte de 100,000 à 200,000 Juifs.

Les rixes ont débuté, dimanche, près de la frontière de la Bessarabie.

Dans les quartiers officiels, on n'a fait aucun effort pour diminuer les rixes, et il en a résulté que les troupes hongroises et bulgares sont massées aux frontières pour forcer le retour de la Transylvanie et du Dobroudja.

Le parlement roumain doit se réunir, aujourd'hui, après deux ajournements, samedi et lundi.

La Russie tente d'empêcher les rixes des territoires cédés se terminent aujourd'hui.

Dans les cercles diplomatiques, on croit que les attaques antisémites ont été inspirées par la Garde de fer (parti fasciste extrémiste) pour tenter d'embarrasser le roi Carol. L'expansion de ces attaques coïncide avec l'entrée de la Roumanie aux côtés de l'Allemagne.

On rapporte que Carol a envoyé un message au premier ministre Mussolini, et qu'il en a reçu la réponse, hier. On ne connaît pas la nature de ce message. Carol a aussi reçu le ministre allemand Johann Fabricius, et les deux ont eu un long entretien après le retour du ministre d'Allemagne.

On remarque que la province de Québec paie 29.7 p. 100 des taxes globales sur l'électricité par 13.2 p. 100 de la consommation du Dominion en kilowatts-heure. Je demande au ministre des Finances de trouver le moyen de la taxe sur la base du kilowatt-heure ou de suivre le principe de la taxe en proportion de l'augmentation du nombre de kilowatts-heures consommés. A tout événement, le ministre des Finances saura trouver, j'en suis certain, un moyen plus équitable de prélever la taxe sur l'électricité.

L'hon. M. Ralston: Tout dépend du centre que l'intéressé habite. La proposition formulée par l'hon. député pourrait paraître injuste à quelque autre qui a son domicile ailleurs et qui pourrait s'en plaindre. Le point de vue de l'intéressé varie selon le centre qu'il habite.

M. Brunelle: Possible.

L'hon. M. Ralston: Inversement si la taxe est établie sur le nombre d'heures, le consommateur d'une forte quantité de kilowatts-heures prétendra être traité injustement par le fisc. Je mentionne la chose, parce que l'hon. M. Brunelle a dit que la taxe devrait être répartie plus équitablement. Quelle soit répartie d'une façon comme de l'autre, il y en aura toujours qui croient devoir se plaindre.

M. Brunelle: Mais si chacun payait en raison de sa consommation d'électricité, personne pourrait ainsi dire n'aurait sujet de se plaindre.

L'hon. M. Ralston: L'autre pourrait déclarer qu'il aime mieux payer sur la base du dollar, croyant cette méthode plus équitable.

M. Brunelle: Je ne suis pas sûr de la justice de cette méthode. Je me contiens jusqu'à ce que la situation qui nous confronte, étant donné que d'autres ont dit à peu près tout ce qu'il y avait à dire sur ce sujet, et que ce qu'ils ont omis est profondément imprimé dans le cœur de tout Canadien. Qu'il me suffise d'affirmer, en ce qui a trait à la méthode de répartition récemment adoptée, que je n'ai jamais rencontré personne dans ma circonscription ou ailleurs, qui soit opposé à la défense du Canada ou aux moyens à prendre pour l'assurer.

Il me serait inutile de faire cette déclaration, entre moi-même et mes honorables amis, au cours des sessions précédentes, sur le sujet des mesures de guerre. Mais la situation n'est plus la même. D'une part, la loi ne décreta le service obligatoire que pour les hommes de 18 et de l'autre, le Canada est évidemment en péril. La tournure des événements en Europe et les malheurs qui se sont abattus sur la France justifient, à mon sens, l'adoption de la loi de mobilisation, pourvoyant à la défense du Canada en territoire canadien. Que chaque Canadien accomplisse son devoir. Je suis prêt à faire le mien. Je suis à la disposition du ministre de la Défense nationale à tout moment et partout où il voudra me voir. J'en viens d'adopter est une mesure de prudence.

M. KING

Je m'en remets entièrement au premier ministre du Canada (M. Mackenzie King). Il existe pas de plus un administrateur ferme et consciencieux. La modération, le tact et la sincérité sont des qualités qu'il a toujours manifestées aux époques de bonne ou de mauvaise fortune, et je suis fier d'affirmer que personne ne jouit au mérite de jouer dans une plus large mesure, de ma confiance et de celle de mes compatriotes. J'appuie donc sans réserve le budget présenté par le gouvernement.

Ignorant l'armistice, 22,000 Français se sont battus cinq jours durant, dans la Maginot.

Le général Weygand a raconté ce haut fait d'armes dans un ordre du jour.—Le vieux général a rendu hommage à ces héros.

Londres, 3 (P.C.).— Une dépêche de l'Agence Reuters et provenant de Vichy, France, nous apprend que le général Maxime Weygand, dans un ordre du jour, a révélé qu'une troupe française de 22,000 hommes, dans la ligne Maginot, ignorant l'armistice entre la France et l'Allemagne, s'est battue durant cinq jours après que fut donné l'ordre de cesser le feu.

Weygand a dit que ces troupes étaient encerclées dans les fortifications qu'elles avaient reçu ordre de défendre jusqu'au bout, et que la nouvelle de la fin des hostilités ne parvint pas jusqu'à elles.

Refusant toutes communications de l'ennemi, dit-il, ces soldats continuèrent la bataille jusqu'à ce que le commandement français fût capable de communiquer avec eux.

"C'est, par là, la valeur et la fidélité au devoir militaire, s'ajoute à celles déjà écrites."

Une campagne formidable contre les Juifs roumains

Des rixes éclatent partout.—On compte de nombreux blessés.—La Garde de fer voudrait embarrasser Carol.—Messages.

(Par Robert St-John, de la P.C.)

Bucarest, 3 (P.A.).—Une campagne antisémite se répand rapidement à travers la Roumanie, aujourd'hui, compliquant le problème difficile qu'envisage le roi Carol de sauver son royaume d'un autre démembrement.

Les pires désordres antisémitiques, hier soir, semblent s'être produits à Bucarest même, où des rixes ont éclaté entre étudiants, principalement ceux de l'école polytechnique. On a compté plusieurs blessés.

Le nettoyage des vergers

Le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse fait rapport à l'Office du ravitaillement en produits agricoles que l'arrachage de variétés anciennes ou surannées d'arbres fruitiers dans la vallée d'Annapolis se fait vigoureusement actuellement et que 60 tracteurs sont occupés à ce travail dans certains districts. Il avait été enlevé 2,000 arbres à venir jusqu'à la mi-juin contre 200 en 1939. L'arrachage est fait gratuitement par le Ministère de l'Agriculture de la Nouvelle-Ecosse.

Il y a aussi une grosse demande de matériel pour défricher de la terre neuve. C'est un projet gros de conséquence pour l'avenir et tous les tracteurs dont on peut disposer actuellement sont à l'œuvre. Cette opération se fera sur une plus grande échelle plus tard lorsque le nombre de tracteurs disponibles sera plus considérable.

La meilleure source de matière organique pour les sols est le fumier de ferme. Il est également riche en nourriture pour les plantes. — C. H. Robinson, chimiste agricole du Dominion.

Les substances préservatives

Dans les denrées alimentaires.

Au Canada, les quantités et les espèces de substances préservatives et les catégories d'aliments auxquels ces substances peuvent ou ne peuvent pas être ajoutées, sont définies par règlement. Les laboratoires de la Division de la chimie du service scientifique au Ministère fédéral de l'Agriculture ont été chargés de contrôler les produits de conserves et de salaisons autorisées par les autorités fédérales. Il est permis d'employer sur la viande et les produits de viande des substances inoffensives, comme le sel commun, le salpêtre, la fumée de bois, le vinaigre, les épices, l'acide et le nitrate de soude raffiné, dans la préparation de cette nourriture. Les produits de viande destinés aux enfants et aux invalides, mais naturellement le choix des substances préservatives employées dépend de l'aliment à conserver.

Ces substances préservatives sans danger, qui cependant détruisent les germes et régissent la fermentation, peuvent parfois être ajoutées pour cacher une infériorité ou un défaut. Toutefois, spécialement en ce qui concerne les viandes et les produits de viande, le système d'inspection maintenu par le Ministère fédéral de l'Agriculture, est si bien établi et si efficace, que les produits de viande qui se conformeront pas aux types-modèles sont interdits.

Il est interdit de se servir de substances préservatives de la catégorie de préservatives à base de benzène, comme l'acide benzoïque, l'acide sulfureux et leurs sels, qui peuvent être employés en certaines quantités à condition que leur présence soit déclarée en caractères lisibles sur le contenant. Ces ingrédients chimiques sont tolérés parce qu'ils n'ont pas démontré que leur action physiologique soit nuisible pour la santé.

L'acide benzoïque ou ses sels peuvent être employés en quantités allant jusqu'à un dixième de pour cent, tandis que l'acide sulfureux ou ses sels peuvent être employés en différentes concentrations, suivant le genre d'aliment: la limite est de quatre parties pour 2,000 parties de fruits desesséchés.

Une autre catégorie interdite est celle qui comprend les sulfures: formaldéhyde, beta-naphthol, acétyl, composés de fluorine, saccharine et composés synthétiques du même genre. Il est prescrit cependant que la saccharine et les composés du même genre peuvent être employés dans les aliments destinés à l'emploi exclusif des personnes souffrant de maladie.

Les Lords et les députés protégés contre l'invasion

Londres, 3 (P.C.).— Les deux chambres du Parlement ont maintenant leur corps respectif de volontaires pour les protéger contre les parachutistes et contre les autres envahisseurs.

Ces volontaires sont sous le commandement du brigadier-général Sir Ernest Mackins, avec Lord Marchwood comme commandant-en-second pour la chambre des Lords et Robert Grimston, pour la chambre des communes.

Un bombardier allemand descendu par un avion de la R.A.F., ce matin

Londres, 3 (P.C.).— Un bombardier allemand a été descendu, au large des côtes est de l'Angleterre, annonce le ministère de l'air, ce matin. Le communiqué dit: "Un bombardier ennemi a été descendu par un avion de la Royal Air Force, au large de la côte est de l'Angleterre, de bonne heure ce matin."

Nouvelles machines pour aider à l'industrie du lin

Elles permettront de tenir tête à la concurrence des pays de l'Europe.

Jusqu'à ces derniers temps, la récolte et la préparation du lin se faisaient à la main, et comme la main-d'œuvre est très bon marché en Europe, notre pays ne pouvait tenir tête à la concurrence européenne dans la production de cette récolte. La situation a bien changé, en ces derniers temps, disait dans une allocution récente le Dr L. H. Newman, réaliste du Dominion: certains ingénieurs belges ont développé deux machines remarquables. L'une de ces machines attrape le lin et le couche sur la terre pour le ramassage à la rose. L'autre fait le lin roué environ six fois plus vite qu'aujourd'hui. Depuis bien des années, la Division des plantes textiles du Service des fermes expérimentales fédérales, Ottawa, a suivi et encouragé ces développements, et elle est d'avis que le Canada pourra tenir tête à la main-d'œuvre européenne par suite de l'introduction de ces machines. S'il en est ainsi, la production du lin à filasse, spécialement dans l'Est du Canada où le climat est humide et où le rouissage se fait aisément, pourrait devenir une industrie importante et verser bien équilibre.

La compagnie belge, qui a quitté la Belgique deux jours avant l'ouverture des hostilités, a pris les dispositions nécessaires pour fabriquer ces machines spécialement en Canada, et elle a déjà établi une

L'herbe à poux, une cause de la fièvre des foins

Le pollen ne peut être porté d'une fleur à l'autre que par les insectes.

La fièvre des foins est généralement causée par l'inhalation du pollen de différentes plantes, dont les protéines provoquent des allergies dans l'organisme. Beaucoup de gens s'imaginent que la verge d'or est le grand coupable dans la propagation de cette maladie parce que ses fleurs jaunes d'or se voient en abondance à l'époque où la fièvre est la plus répandue. Cependant, le pollen de la verge d'or ne peut être porté d'une fleur à l'autre que par les insectes: les grains du pollen sont collants et produits seulement en quantité modérée. Il est presque impossible pour cette raison d'inhaler le pollen à moins que les fleurs ne touchent la figure. En contraste avec la verge d'or, il y a les herbes à poux, en nombre très grand et de beaucoup moins voyantes. Ces herbes, qui sont pollinisées par le vent, sont la cause de la plupart des cas de fièvre des foins. La fleur quelque petite, produisant des grains de pollen en abondance, et comme ces grains sont légers, ils s'éparpillent dans l'atmosphère au moindre vent.

La fièvre des foins est plus répandue à l'automne, mais elle n'est nullement limitée à cette saison. Certaines personnes peuvent en être affectées au printemps lorsque les arbres répandent le pollen à profusion. Les plus coupables parmi les arbres sont l'érable, l'orme, le peuplier, le saule, le chêne, le frêne, le bouleau et le noyer tendre. D'autres peuvent en souffrir au commencement de l'été lorsque certaines graminées fourragères comme le foin, l'agrostide, le dactyle, le pectin, le pâturin bleu du Kentucky et le chiendent sont en fleurs. L'herbe à poux est de beaucoup la plus importante de toutes les plantes nuisibles vers la fin de l'été et en automne. En effet, on estime que 70 pour cent de tous les cas de fièvre à foins sont causés par l'herbe à poux et les espèces qui s'y rattachent. D'autres mauvaises herbes qui causent la fièvre des foins à cette époque de l'année sont l'amaranthe, le chou gras, la limpoudre, le charbonnet et le plantain lancéolé.

Une singularité de la fièvre des foins est que la tendance à la contraction est très spécifique, et ceux qui sont affectés par le pollen d'une plante sont généralement à l'abri de ceux des autres plantes. Il est possible de se transporter en

Raid aérien sur l'Angleterre en plein jour

Il a suivi les raids meurtriers accomplis dans la soirée.

Londres, 3 (P.C.).— Les appareils de défense anti-avions ont opéré contre les avions allemands qui ont traversé la côte sud-est de l'Angleterre, en laissant tomber des bombes sur plusieurs points.

Un communiqué, émis conjointement par le ministère de l'Air et par le ministère de la Sécurité intérieure, un peu après-midi, a déclaré que les canons anti-avions se sont fait entendre, signalant un raid aérien en plein jour.

L'attaque du matin a suivi les raids de la soirée, au cours desquels 12 personnes furent tuées et 123 blessées.

Le raid aérien le plus violent fut accompli au-dessus de 100 petites villes de la côte nord-est.

La fertilité du sol est à la base de la production avantageuse des récoltes, mais il suffit pas de bien cultiver le sol pour avoir de bons rendements. Il faut aussi choisir de bonnes variétés et les protéger contre les insectes et les maladies.

Saisie de boisson à Saint-Adelphe

La police des liquides, section des Trois-Rivières, a saisi, hier soir, à Saint-Adelphe, comté de Champlain, une quantité de boisson, plus spécialement de la bière.

Des volailles contrôlées

De fortes ventes aux Antilles.

Les volailles canadiennes contrôlées (Contrôle de la ponte R. O. P.) sont connues depuis bien des années dans plusieurs pays pour leur haute qualité. Il s'en est fait des expéditions sur différentes parties du monde, et tout dernièrement encore sur la Guyane anglaise et l'île Trinidad dans les Antilles. En novembre 1939, quatre paquets de Rocks barres ont été vendus d'un élevage de St-Thérèse, P. Q. ont été envoyés au directeur de Georgetown, Guyane anglaise. On vient de recevoir le relevé de la production de ces poules à Georgetown pendant les cinq mois de décembre 1939 à avril 1940 le nombre moyen d'œufs pondus par poule est de 114, soit une production de 75 pour cent. La lettre qui accompagnait le rapport dit que les œufs sont de bonne grandeur et que les poules pondent bien, malgré la température très chaude et très sèche.

L'expédition de volailles contrôlées sur Trinidad, Antilles anglaises, a été si bonne impression qu'il a été décidé de négocier en vue d'exporter des poules contrôlées de cette colonie. D'autre part une demande de volailles contrôlées nées en 1940 a été reçue dernièrement par le Ministère fédéral de l'Agriculture, de l'État libre d'Orange, Sud-Afrique.

Simple règle pour avoir des œufs de bonne qualité

La qualité des œufs commencent de nouveau à se détériorer à l'arrivée de l'été comme d'habitude, et cette détérioration est due à la chaleur. Il est important de s'occuper de l'éclosion d'œufs de poules, car il s'agit d'éclore un pourcentage croissant d'œufs des catégories inférieures, disent les agents du Service d'inspection et de classement des produits de la basse-cour du ministère fédéral de l'Agriculture.

Cette détérioration de la qualité des œufs à cette saison est due à la chaleur. Les poules pondent plus vite, mais les œufs sont plus petits. Les poules pondent plus vite, mais les œufs sont plus petits. Les poules pondent plus vite, mais les œufs sont plus petits.

Il y a certaines règles très simples qui, bien suivies, aideront beaucoup à corriger cette situation, à condition que les distributeurs fassent leur part en prenant un bon soin des œufs. Voici ces règles:

1—Tenez les poules enfermées dans la cour au moins jusqu'après le premier repas.

2—Fournissez des rations fraîches et de l'eau propre et fraîche.

3—Lavez les œufs au moins deux fois par jour et mettez-les dans un contenant bien ventilé, dans un endroit frais, jusqu'à ce qu'ils soient bien refroidis, avant de les mettre dans des cages.

4—Vendez les œufs souvent — tous les jours si c'est possible.

5—En transportant les œufs, protégez-les autant que possible contre les températures extérieures.

6—Séparez les coqs des poules pondueuses.

Maladies à virus de nos vergers

Méthodes à suivre pour les éloigner.

Il y a plusieurs genres de maladies à virus des arbres fruitiers que l'on a rencontrés dans les vergers canadiens. Ce sont la mosaïque du pommier, la gaurd du cerisier, la tache des feuilles du cerisier, et la mosaïque du prunier. On ne peut pas dire qu'elles causent de gros dégâts actuellement, dit le rapport sur les recherches en horticulture conduites en 1939, mais elles peuvent le faire, et si l'on ne tient pas compte de leur importance, elles peuvent établir à demeure et causer des pertes importantes.

Les agents de la Division de la botanique et de la phytopathologie du Service scientifique du Ministère fédéral de l'Agriculture, qui ont donné une attention spéciale à ces maladies, offrent les recommandations suivantes: 1 — les pommiers ou les pruniers présentant une marbrure caractéristique et les cerisiers portant un feuillage taché ou gondolé doivent être marqués pour la destruction. 2 — si ces arbres sont encore en pleine production on les laisse en place jusqu'à ce que la production ait grandement diminué et on les détruira: 3 — on ne devrait, sous aucun prétexte, prendre des greffes sur des arbres infectés et on ne devrait jamais les planter et y greffer du bois sain. L'opération de greffage peut causer la transmission de la maladie.

Pas de sirop d'érable

Pour avoir vendu du sirop qu'il prétendait être du sirop d'érable en contravention de l'article 4 de la loi sur l'industrie du sucre d'érable, un restaurateur de Gananoque, Ont., a été condamné à \$10 et aux frais.

MAL DE DOS?

Pourquoi souffrir de paresse et d'obésité des reins? Les Gino Pills aident à soulager cet état qui vous occasionne des douleurs lancinantes dans le dos. Aux États-Unis, demandez les "Gino Pills".



3 formules au Canada et aux États-Unis: le régulier et le nouveau, le gros format Economique.

WALLACE R. CAMPBELL, président de la Ford Motor Company of Canada, Limited, examine l'un des nouveaux tracteurs Ford. Une série de mises en montre par tous les départements Ford du Dominion ont signalé au public l'apparition de

ce nouveau produit Ford sur le marché canadien. Assis sur le tracteur M. R. M. Sals, gérant des ventes de la compagnie, essaye les contrôles simplifiés de ce couple et compact tracteur qu'on voit ici attelé à une charrette à double soc. Les dépositaires

Ford distribueront également les outils-accessoires, à contrôle hydraulique destinés à compléter le tracteur. On a perfectionné un système d'accouplement remarquable qui permet au tracteur, malgré son poids peu considérable, d'exercer un grand pouvoir de traction.

Ford distribueront également les outils-accessoires, à contrôle hydraulique destinés à compléter le tracteur. On a perfectionné un système d'accouplement remarquable qui permet au tracteur, malgré son poids peu considérable, d'exercer un grand pouvoir de traction.

Ford distribueront également les outils-accessoires, à contrôle hydraulique destinés à compléter le tracteur. On a perfectionné un système d'accouplement remarquable qui permet au tracteur, malgré son poids peu considérable, d'exercer un grand pouvoir de traction.

Ford distribueront également les outils-accessoires, à contrôle hydraulique destinés à compléter le tracteur. On a perfectionné un système d'accouplement remarquable qui permet au tracteur, malgré son poids peu considérable, d'exercer un grand pouvoir de traction.

Ford distribueront également les outils-accessoires, à contrôle hydraulique destinés à compléter le tracteur. On a perfectionné un système d'accouplement remarquable qui permet au tracteur, malgré son poids peu considérable, d'exercer un grand pouvoir de traction.

Ford distribueront également les outils-accessoires, à contrôle hydraulique destinés à compléter le tracteur. On a perfectionné un système d'accouplement remarquable qui permet au tracteur, malgré son poids peu considérable, d'exercer un grand pouvoir de traction.

Ford distribueront également les outils-accessoires, à contrôle hydraulique destinés à compléter le tracteur. On a perfectionné un système d'accouplement remarquable qui permet au tracteur, malgré son poids peu considérable, d'exercer un grand pouvoir de traction.

Ford distribueront également les outils-accessoires, à contrôle hydraulique destinés à compléter le tracteur. On a perfectionné un système d'accouplement remarquable qui permet au tracteur, malgré son poids peu considérable, d'exercer un grand pouvoir de traction.

Ford distribueront également les outils-accessoires, à contrôle hydraulique destinés à compléter le tracteur. On a perfectionné un système d'accouplement remarquable qui permet au tracteur, malgré son poids peu considérable, d'exercer un grand pouvoir de traction.

Ford distribueront également les outils-accessoires, à contrôle hydraulique destinés à compléter le tracteur. On a perfectionné un système d'accouplement remarquable qui permet au tracteur, malgré son poids peu considérable, d'exercer un grand pouvoir de traction.

Ford distribueront également les outils-accessoires, à contrôle hydraulique destinés à compléter le tracteur. On a perfectionné un système d'accouplement remarquable qui permet au tracteur, malgré son poids peu considérable, d'exercer un grand pouvoir de traction.

Ford distribueront également les outils-accessoires, à contrôle hydraulique destinés à compléter le tracteur. On a perfectionné un système d'accouplement remarquable qui permet au tracteur, malgré son poids peu considérable, d'exercer un grand pouvoir de traction.

Ford distribueront également les outils-accessoires, à contrôle hydraulique destinés à compléter le tracteur. On a perfectionné un système d'accouplement remarquable qui permet au tracteur, malgré son poids peu considérable, d'exercer un grand pouvoir de traction.

de 5 rondes
de 3 rondes
la région contre les étoiles
ent A. C. et du Y. M. C. A.
contrôlé.

4 combats de 5 rondes
5 combats de 3 rondes

Les meilleurs amateurs de la région contre les étoiles
du Champêtre, du Croissant A. C. et du Y. M. C. A.
de Montréal.

Admissions: 50c, 35c Enfants: 15c

Consultez ce Tableau

Table with 10 columns: Date, Type, Price, etc. It lists various real estate and service advertisements with their respective costs and dates.

15 Maisons de campagne

A VENDRE: A St-Tite, au Lac...
C2136 Juil 3 4 5

16 Logis à louer

A LOUER logement de 4 appartements...
C2137 Juil 3

BEAUX logements modernes, tout...
C2143 Juil 3

LOGEMENT à louer, 3 appartements...
C2135 Juil 3 4 5

PETIT logement de 2 pièces, lumière...
C2142 Juil 3

25 A vendre ou à échanger

ECHANGERAI: créances rapportant...
C2138 Juil 3 26fs

27 A vendre divers

ATTENTION: M. E. B. Québec...
C2139 Juil 3

BON bicyclette pour fille à vendre...
C2140 Juil 3 4 5

CARROSSE double et attelage...
C2129 Juil 3 4 5

Propriétés à vendre

MAISON maison à vendre, dans...
C2140 Juil 3 4 5

MAISON en brique, 3 logements...
C2123 Juil 3 4

MAISON de 5 logements à vendre...
C2139 Juil 3 4 5

Terrain à vendre

ACHETEZ lots à bâtir du propriétaire...
C2074 Juil 28 6fs

Commerce à vendre

EPICERIE-BOUCHERIE à vendre...
C2145 Juil 3 4 5

INDEX DES RUBRIQUES

Table with 2 columns: Rubrique, Page. It lists various categories of advertisements and their corresponding page numbers.

29 On demande à acheter

ON DEMANDE à acheter auto immédiate...
C2121 Juil 3 4 6

39 Charbon - Bois - Huile

NOUS AVONS toujours du bois franc...
C2047 Juil 26 26fs

40 Articles de ménage

A VENDRE: Meubles et poêles de...
C2020 Juil 26 26fs

A VENDRE: Tapis d'escalier, pour...
C2146 Juil 3 4 5

46 Radio et accessoires

"LACROIX" Radio Service, Spécialité...
C1992 Juil 21 26fs

54 Hommes demandés

PROPRIETAIRES D'AUTOMOBILES: Rémunération hebdomadaire...
C2133 Juil 3

MECANICIEN demandé avec une dizaine...
C2069 Juil 3

57 Agents vendeurs

VOULEZ-VOUS gagner de l'argent facilement?...
C2049 Juil 27 26 fs

59 Occasions d'affaires

ATTENTION: ATTENTION: J. W. Lorange...
C2080 Juil 28 29 Juil 1

60 Emplois demandés

DACTYLOGRAPHIE. Des dactylographes...
C2147 Juil 3

61 Positions offertes

C'EST maintenant d'obtenir une position...
C2097 Juil 29 Juil 2 3



74 Autos à vendre

AUTOMOBILISTES: Achetez et vendez...
C1150 Mai 21 26fs ts 2jrs

CHEVROLET 1937, 2ème série. Occasion...
C2122 Juil 3 4 6

79 Accessoires d'auto

BRUNO GELINAS AUTO PARTS. Importateurs...
C2083 Juil 28 26fs

89 Oeufs - Volailles

MOULET: ponte \$2.45 et \$2.30; dé...
C1951 Juil 18 26fs

91 Objets perdus

PORTE-MONNAIE perdu jeudi dernier...
C2138 Juil 3

92 Personnel

HOMMES: FEMMES: Voulez-vous de l'entraînement...
C2120 Juil 2 3 5 8 10 12

100 Machinerie à vendre

A VENDRE à prix très bas, diverses...
C1736 Juil 1 5 8 12 15 19

114 Mariage

DESALINIERS-DESROCHERS. Le mariage...
C2094 Juil 28 26fs

121 Camps - Chalets

VACANCES: Jeunes filles, Hotel bord...
C2024 Juil 26 6fs

98 Réparations générales

ATTENTION: Matelas remis à neuf...
C1860 Juil 10 26fs

Salons de Coiffure

BEAUX permanents à l'huile, garantis...
C2081 Juil 29

LE SALON BLANCHE. est toujours...
C1779 Juil 4 26fs

SALON ALICE: Permanents à l'huile...
C1893 Juil 12 26fs

SALON RITA. 1978, Ste-Ange, vous...
C1908 Juil 13 26fs

ATTENTION: Permanents de mieux...
C2111 Juil 2 26fs

Mariage Dallaire-Magny à St-Stanislas

St-Stanislas, (D.N.C.) — Dernièrement...
C2146 Juil 3 4 5

La mariée portait un ensemble de...
C2146 Juil 3 4 5

La mariée portait un costume beige...
C2146 Juil 3 4 5

Après la cérémonie nuptiale la...
C2146 Juil 3 4 5

120 Coupons - Tissus

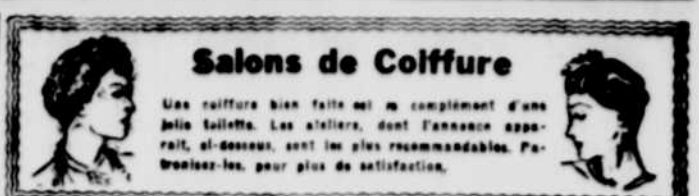
ATTENTION Mesdames! Nous avons...
C1857 Juil 8 26fs

GRAND choix de chapeaux blancs...
C1989 Juil 21 26fs

GRANDE quantité de chiffon imprimé...
C2099 Juil 3

NOUS ACHETONS

le papier et le carton usagés, le vieux...
C1382 Badaux, Tél. 1389



SAISON ROMANO: Spécialité: Permanents...
C1985 Juil 21 26fs

SALON RIVET, 855, Haut-Boc, Nouveau...
C1985 Juil 21 26fs

MILLE MARIE-LOUISE CLOUTIER du Salon...
C2146 Juil 3 26fs

SALON LAURIER: Permanents avec ou sans...
C1985 Juil 21 26fs

ATTENTION: Permanents de mieux...
C2111 Juil 2 26fs

Annonces classées de Shawinigan

A VENDRE: Chaloupe 15 pieds, moteur...
C2124 Juil 2 3 4

SERVANTE demandée, travaillant 4 jours...
C2146 Juil 3 4 5

Le nouveau président du parti républicain...
C2146 Juil 3 4 5

KING de la GENDARMERIE ROYALE

Qui, sergent King, se propose de...
C2146 Juil 3 4 5

Je cherche un appartement...
C2146 Juil 3 4 5

J'aimerais vous dire...
C2146 Juil 3 4 5

Après-vous objection à me...
C2146 Juil 3 4 5

Pas de tout, Monsieur, je vais...
C2146 Juil 3 4 5

Ce sont les seuls acteurs à rent...
C2146 Juil 3 4 5

Aller, petite monnaie, il y a...
C2146 Juil 3 4 5

Le nouveau président du parti républicain...
C2146 Juil 3 4 5

Le nouveau président du parti républicain...
C2146 Juil 3 4 5

Le nouveau président du parti républicain...
C2146 Juil 3 4 5

Le nouveau président du parti républicain...
C2146 Juil 3 4 5

Le nouveau président du parti républicain...
C2146 Juil 3 4 5

Le nouveau président du parti républicain...
C2146 Juil 3 4 5

Le nouveau président du parti républicain...
C2146 Juil 3 4 5

Le nouveau président du parti républicain...
C2146 Juil 3 4 5

Le nouveau président du parti républicain...
C2146 Juil 3 4 5

Le nouveau président du parti républicain...
C2146 Juil 3 4 5

Le nouveau président du parti républicain...
C2146 Juil 3 4 5

Le nouveau président du parti républicain...
C2146 Juil 3 4 5

Le nouveau président du parti républicain...
C2146 Juil 3 4 5

Le nouveau président du parti républicain...
C2146 Juil 3 4 5

Le nouveau président du parti républicain...
C2146 Juil 3 4 5

Le nouveau président du parti républicain...
C2146 Juil 3 4 5

Le nouveau président du parti républicain...
C2146 Juil 3 4 5

Le nouveau président du parti républicain...
C2146 Juil 3 4 5

